

Sortir
Sortez votre
uppercut!
page D3



Cyberpresse
Planifiez votre
voyage avec Internet
page D15

Hockey
STARS 3
0
page S2

Baseball
5
2
page S6

La margarine va rester blanche

YVES BOISVERT

Interdire de colorer la margarine revient peut-être à prendre les Québécois pour des imbéciles, mais ce n'est pas illégal.

Voilà en substance ce qu'a conclu le juge Derek Guthrie, de la Cour supérieure, en rejetant hier à Montréal les arguments de la multinationale Unilever, qui se bat pour pouvoir vendre de la margarine couleur de beurre au Québec.

Le Québec est en effet le seul endroit au monde où la couleur de la margarine est con-

trôlée par règlement. Unilever estime que cette interdiction lui coûte 100 000 \$ par mois en entreposage. Elle l'estime déraisonnable et inconstitutionnelle.

Les rapports conflictuels du Québec avec la margarine remontent à l'ère Duplessis. Pour préserver l'industrie laitière nécessaire, disait-on, à la « prospérité nationale et économique », le gouvernement a carrément banni la margarine du Québec en 1949.

On en a permis la vente en 1961, mais en contrôlant sévèrement sa coloration pour qu'elle ne ressemble pas trop au beurre. Les

restrictions quant à la couleur sont tombées en 1972... pour être réintroduites en 1987. Elle est depuis blanchâtre.

UL Canada, filiale du géant mondial Unilever, a vendu de la margarine « couleur beurre » dans un magasin d'Alma le 24 novembre 1997. Le jour même, deux inspecteurs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation saisissaient les 384 contenants de margarine Country Crock « jaune ». Cela permettait à UL d'attaquer la constitutionnalité du règlement sur les succédanés de produits laitiers.

UL plaide que sa liberté d'expression est violée par cette interdiction. Le but de la coloration est uniquement de faire vendre plus de margarine, observe le juge. On peut bien considérer cela comme une « expression », mais l'empêchement de le faire n'est pas une interdiction de participer au « marché des idées », de s'épanouir au plan artistique ou spirituel, types d'expressions que vise à protéger la Charte. Choisir la couleur de ce produit n'est pas protégé par la Charte.

Voir **LA MARGARINE** en A2

Le tribunal de La Haye accuse Milosevic

d'après AFP et AP
LA HAYE

Le président yougoslave Slobodan Milosevic devrait être officiellement inculpé aujourd'hui par le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie, et un mandat d'arrêt délivré à son encontre, a-t-on appris de sources convergentes.

Aucun détail n'a pu être obtenu sur la nature de l'acte d'accusation retenu contre M. Milosevic: crimes de guerre, crimes contre l'humanité ou génocide. La procureure du TPI, la Franco-Ontarienne Louise Arbour, doit tenir une conférence de presse à midi, au cours de laquelle elle fera « une annonce importante », a indiqué le tribunal dans un communiqué publié hier soir.

La mise en accusation du président yougoslave, une fois officialisée, serait la première jamais prononcée par une juridiction internationale contre un chef d'État en exercice, pour des crimes commis dans le cadre d'un conflit armé.

L'inculpation de M. Milosevic devrait marquer le point culminant du bras de fer qui oppose le TPI à Belgrade pratiquement depuis sa création en 1993.

Voir **LE TRIBUNAL** en A2

RECHERCHÉ



PHOTO REUTERS

Le Tribunal international pénal sur l'ex-Yougoslavie doit inculper le président serbe Slobodan Milosevic pour crimes de guerre. Le mandat d'arrestation est déjà signé.

Une coalition serbe presse l'ONU d'agir

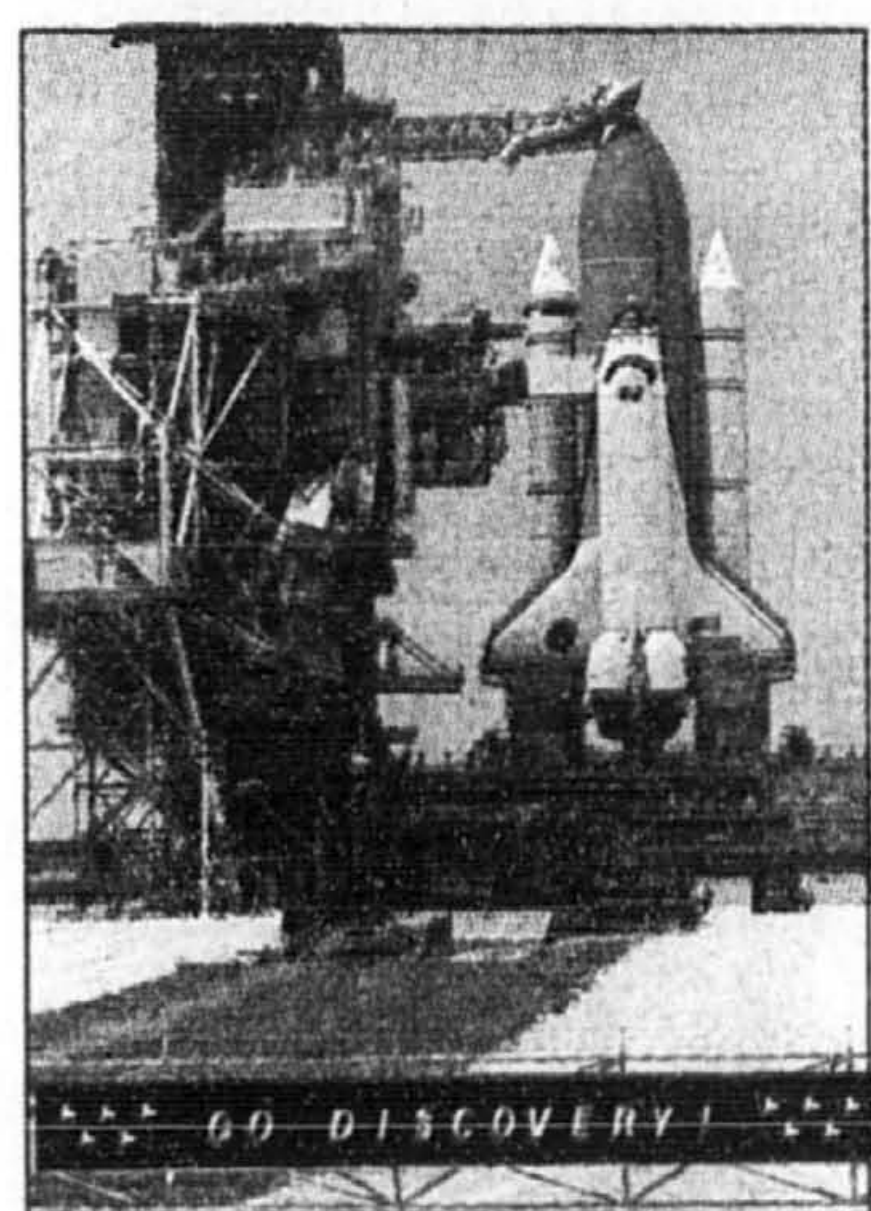
GILLES PAQUIN
envoyé spécial, BELGRADE

Le gouvernement yougoslave pratique une discrimination systématique envers les Albanais au Kosovo et interdit même aux organismes humanitaires de leur venir en aide, accuse une coalition de 40 organisations et syndicats serbes.

Dans une déclaration commune qui sera rendue publique aujourd'hui à Belgrade, la coalition demande à l'ONU et aux autres organisations internationales d'intervenir auprès du gouvernement Milosevic pour que cesse cette pratique.

« Nous voulons que l'État élimine toute forme de discrimination dans la distribution de l'aide humanitaire au Kosovo. Nous demandons aussi qu'il ouvre ce territoire aux organisations internationales disposées à venir en aide aux dizaines de milliers de familles déplacées », a confié à La Presse le porte-parole de la coalition, Dusan Janjic.

Voir **UNE COALITION** en A2



3, 2, 1...

Si la météo est clémente à cap Canaveral, Julie Payette s'envole à 6 h 48 ce matin sur Discovery. La Montréalaise de 35 ans a émergé de sa sieste à une heure du matin pour un dernier repas et, depuis 3 h 30, trône au sommet de la navette spatiale, sur le pont inférieur, avec quatre des sept membres d'équipage. Elle a mangé une dernière fois avec ses parents mardi soir — c'était son déjeuner —, puisqu'elle vit à l'heure de Moscou depuis une semaine.

Nos informations, page A7

Les francophones seraient à peine majoritaires dans un méga-Montréal

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Sans se déclarer ouvertement opposé au regroupement de toutes les municipalités de l'île de Montréal, réclamé à nouveau hier par le maire Pierre Bourque (voir autre texte en page A3), Québec y voit déjà certains obstacles importants, à commencer par le fait que les francophones seraient à peine majoritaires dans cette nouvelle métropole québécoise.

Ainsi, la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, qui défendait hier devant le Conseil des ministres un important mémoire sur les scénarios de réorganisation territoriale et fiscale au Québec — en réponse au rapport de la commission Bédard sur la fiscalité locale — aurait pris bonne note

que la proportion de personnes se déclarant de langue maternelle française ne serait que de 52 % dans ce « méga-Montréal », alors qu'elle est présentement de 58 % dans la ville du maire Bourque.

De plus, le poids relatif des francophones ne cesse de chuter depuis 1991 dans la région de Montréal, ainsi qu'en fait foi le recensement de 1996. En cinq ans, la proportion de citoyens de langue maternelle française est passée de 55 % à 52 % dans l'île de Montréal, pendant qu'elle passait de 61 % à 58 % à Montréal. Le nombre de personnes se déclarant d'une langue maternelle autre que la française ou l'anglais augmentait au même moment de 21 % à près de 27 %.

Voir **LES FRANCOPHONES** en A2

219

JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- index C2
- immobilier C2 à C4
- marchandises C4 et C5
- emplois C5
- automobile C5 à C8

- affaires E2
Arts et spectacles D5 à D12
- horaire spectacles D8
- horaire télévision D9
Bandes dessinées C3

Bridge C6
Cyberpresse D15
Décès C7
Économie E1 à E12
Êtes-vous observateur? C2

Feuilleton C5
Horoscope C3
Laval A14
Loteries A2 et A14
Monde B12 et C1
Mots croisés C4 et S10

Mot mystère C5
Opinions B3
Politique B1, B4 à B7
Quoi faire D13
Tabloid Sports
- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

La démission
tranquille
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Ciel variable
Max. 19, min. 9
cahier Sports
page 16



Le thé est servi de très bonne heure.

Air Canada et EVA Air: premiers arrivés le matin à Taipei.
Dès le 3 juin, EVA Air, en coopération avec Air Canada, offre trois vols sans escale par semaine de Vancouver à Taipei, avec des correspondances pratiques dans toute l'Asie.

AIR CANADA



EVA AIR
榮華航空

Tarif de lancement
à partir de
1098\$*
Montréal aller-retour
*Certaines conditions s'appliquent.

Suites de la une

Une coalition serbe presse l'ONU d'agir

UNE COALITION / Suite de la page A1

Le regroupement d'organisations et de syndicats serbes réclame également l'adoption de mesures gouvernementales favorisant le retour du plus grand nombre possible de réfugiés albanais en exil dans les pays voisins.

La coalition joint ainsi sa voix à celle du sous-secrétaire général aux affaires humanitaires de l'ONU, Sergio Vieira de Mello, qui rentrait hier d'une mission d'observation au Kosovo.

Lors d'une conférence de presse à Belgrade, M. de Mello a qualifié la situation de la population civile en Yougoslavie de « catastrophique ». La Serbie et le Kosovo ont été dévastés par les bombardements de l'OTAN, a-t-il dit. En Serbie, la population est durement touchée par la perturbation des services publics, le chômage, la pollution et l'impact psychologiques des bombardements. Elle ne comprend pas ce qui se passe, vit sous la menace constante des bombes en plus d'être humiliée, constate M. de Mello.

Au Kosovo, le principal problème est celui que pose le retour des réfugiés, une « tâche herculéenne », a ajouté M. de Mello. Il faudra reconstruire les maisons, fournir les services, re-faire les infrastructures et nourrir la population.

« Mais ce qui encore plus important, c'est d'assurer la sécurité et de reconstruire la confiance. On peut fournir de l'aide matérielle, mais c'est beaucoup plus difficile d'offrir la sécurité et la confiance », a dit M. de Mello. Pour le représentant de l'ONU, l'ampleur des dommages au Kosovo est « profondément troublante ». Les habitants ont été obligés de partir et rien ne peut justifier l'importance des déplacements et le grand nombre de réfugiés.

D'autre part, selon M. Janjic, plus de 300 000 personnes ont été chassées de leurs foyers et vivent maintenant dans des conditions intolérables au Kosovo. Elles ne reçoivent aucune aide alimentaire de l'État et n'ont pas accès aux services de santé les plus élémentaires, dit-il. « De nombreux produits de base sont aujourd'hui rationnés au Kosovo. La plupart des Albanais ne peuvent pas en obtenir parce que l'administration refuse de leur donner des tickets de rationnement », soutient la coalition.

Les services sociaux et de santé mis sur pied par la communauté albanaise du Kosovo ont été décimés par l'exode de leur personnel. L'État refuse les soins à tous ceux qui ne sont pas en règle, c'est-à-dire presque tous les enfants nés depuis le début du boycott de l'administration serbe par la population albanaise il y a près de 12 ans.

La margarine va rester blanche

LA MARGARINE / Suite de la page A1

La multinationale voulait aussi attaquer le règlement comme étant « déraisonnable ». « Le tribunal ne peut que constater que le gouvernement (a) sous-estimé l'intelligence des consommateurs québécois quant à leur capacité de distinguer le beurre de la margarine », écrit le juge.

On peut s'interroger « sur le fait que tous les citoyens du monde, sauf ceux du Québec, semblent ne pas avoir besoin d'être protégés contre cette plaie sociale que serait la margarine de couleur jaune pâle beurre-frais ». Le juge se demande si, en revenant sur sa décision d'abolir la restriction, comme il entendait le faire en 1997, le gouvernement ne voulait pas tout simplement

« éviter d'indisposer les producteurs de lait des districts ruraux du Québec pendant l'année électorale 1998 ».

Cette interdiction, donc, « n'a plus sa raison d'être » pour protéger les consommateurs. Mais en ce qui concerne son autre objectif, la protection de l'industrie laitière, « on ne peut affirmer qu'il est manifestement injuste, empreint de mauvaise foi ou capricieux », comme l'exige la jurisprudence pour faire annuler un règlement comme « déraisonnable ».

En ce qui concerne une possible violation de l'Accord de libre-échange nord-américain, plaidée par UL, ce n'est pas en Cour supérieure que cela peut être tranché. Finalement, l'accord de libre-échange entre les provinces canadiennes n'a pas de force contraignante et ne permet pas de faire annuler un règlement qui le violerait.

Le juge donne toutefois raison à UL sur l'illégalité de la saisie: comme plus de 12 mois se sont écoulés sans qu'aucune poursuite pénale ne soit entreprise contre UL, la saisie des 384 contenants de margarine colorée est annulée.

Me Gerald Tremblay, avocat de UL, s'est dit satisfait de voir que le juge a rejeté l'argument de protection des consommateurs et conclu que le but du règlement est « protectionniste ». « Ça nous donne beaucoup de matériel pour l'appel », dit-il.

La Fédération des producteurs de lait, de son côté, se réjouit de voir confirmé le droit du gouvernement de légiférer souverainement « contre les intérêts commerciaux des grandes corporations » pour protéger cette industrie qui emploie 56 000 personnes.

Le tribunal de La Haye accuse Milosevic

LE TRIBUNAL / Suite de la page A1

Deux semaines après le début des frappes, le président des États-Unis Bill Clinton avait suggéré, le 8 avril, d'« examiner » la possibilité d'accuser Slobodan Milosevic de crimes de guerre. Avant lui, de nombreux autres dirigeants occidentaux, parmi lesquels des responsables allemands, britanniques et de l'Alliance atlantique, avaient pour leur part estimé que le président yougoslave devrait un jour comparaître à La Haye pour les atrocités imputées aux forces serbes au Kosovo.

Slobodan Milosevic pourrait être accusé par le TPI de crimes commis au Kosovo si, comme on l'explique en termes légaux, il a personnellement ordonné, s'il est à l'origine ou s'il a participé d'une quelconque manière à la perpétration

de ces crimes, s'il a échoué à prévenir la perpétration par ses subordonnés de crimes dont il aurait une connaissance présumée ou non, ou s'il ne les a pas punis.

Le travail des enquêteurs du TPI sur le Kosovo est bloqué depuis octobre dernier par le refus de Belgrade de reconnaître leur compétence sur la province et de leur délivrer des visas pour s'y rendre. Selon ses statuts fixés en mai 1993 par les Nations unies, le TPI est compétent pour juger des crimes de guerre commis sur l'ensemble du territoire de l'ex-Yougoslavie dans ses frontières de 1991, ce qui inclut le Kosovo.

« C'est une autre façon de faire pression sur Slobodan Milosevic et d'essayer activement de l'arrêter », indiquait-on hier sous couvert d'anonymat depuis Bruxelles, alors que Washington affirmait que cette inculpation ne compliquerait pas les pourparlers de paix.

Les francophones seraient à peine majoritaires dans un méga-Montréal

LES FRANCOPHONES / Suite de la page A1

Mais au cabinet de la ministre Harel, on insistait plutôt hier sur la nécessité d'une approche progressive pour la réorganisation de la région de Montréal. « Une île, une ville, on peut difficilement être contre ça, mais ça ne se fait pas du jour au lendemain », a noté l'attachée de presse de la ministre, Annick Bélanger, en rappelant que la mégacité de Toronto avait été précédée de plusieurs jalons.

Ainsi, 13 ans après la création de la communauté urbaine de Toronto, 13 des municipalités de la région se sont regroupées en six municipalités, qui n'en font plus qu'une depuis 1998. De plus, à partir de 1988, des conseillers « métropolitains » ont été élus au suffrage universel. Le conseil accueillait donc, en plus des six mai-

res, 28 de ces conseillers élus directement par la population. L'un d'eux présidait le conseil.

200 millions en administration

Outre les fusions obligatoires, la création d'une telle instance métropolitaine pour la grande région de Montréal, avec des conseillers élus au suffrage universel, est une des recommandations du rapport Bédard, qui y voyait une façon de faire le ménage dans la kyrielle de structures et d'instaurer une vision commune.

Présentement, 54 organismes à vocation supramunicipale — de la CUM aux 15 MRC en passant par 25 régies intermunicipales et 13 organismes de transport — oeuvrent sur ce territoire de 111 municipalités. Ces 54 organismes se partagent un budget de 1,9 milliard, dont 200 millions s'envolent en dépenses d'administration.

La proportion des budgets municipaux affectés au financement de ces organismes varie beaucoup selon que l'on est dans l'île de Montréal ou sur sa rive sud ou dans sa couronne nord. Ainsi, les 29 municipalités de la CUM leur versent en moyenne 27 % de leur budget, comparativement à 8 % pour les 82 autres municipalités de la région.

En réponse à une question du chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, Louise Harel a en outre reconnu hier que l'île de Montréal comptait de véritables « enclaves fiscales », qui constituent autant d'obstacles à l'équité recherchée. La ministre a ajouté qu'« en cette période de mondialisation, il est évident qu'il faut faire cesser la concurrence municipale pour mieux affronter la concurrence internationale ».

En présence de quelques journalistes, elle a aussi souligné que le nombre actuel de municipalités

(1348) au Québec était le même qu'en 1951, comme si la Révolution tranquille avait épargné le monde municipal.

Le Conseil des ministres a reporté à mercredi prochain la suite des discussions sur le mémoire de la ministre.

CAMPING QUÉBEC

Précision

■ Une erreur s'est malencontreusement glissée dans notre numéro d'hier concernant Camping Québec et l'ouverture de la saison estivale des terrains de camping. Le bon numéro de téléphone pour joindre cet organisme et obtenir un exemplaire du Guide du camping est le 1-800-363-0457. Nos excuses.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272

Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039

Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070

Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détaillants : (514) 285-6931

National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : (514) 285-6892

Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

http://lapresse.infinet.net

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 772

à quatre chiffres : 8051

6/49: 14 16 31 34 36 44 Compl. 13

avec extra: 9 6 4 0 5 1

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;

■ à Valleyfield: Chevaliers de Colomb, 70, rue Académie, de 10 h 30 à 20 h 30.

Objectif: 300 donneurs;

■ à Hull: Maison du citoyen, 25, rue Laurier, de 11 h à 18 h 30. Objectif: 400 donneurs;

■ à Trois-Rivières: NCSM Radisson, gymnase, 1000, île Saint-Christophe, de 14 h à 20 h. Objectif: 175 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



C'est l'aviron qui nous mène...

■ Qu'est-ce que l'on peut pratiquer à deux, à quatre, à huit ou encore en solo et qui demande une excellente coordination des mouvements du corps? Bien entendu, c'est l'aviron. Cette semaine, le Week-end sportif rend visite au club d'aviron de Boucherville. Depuis un quart de siècle, on y pratique ce sport d'origine britannique dans les eaux du fleuve. C'est à lire demain dans le cahier Sports.

QUESTION DU JOUR

La Presse

Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?

Répondez à la question du jour.

Pour faire connaître votre opinion, composez le

(514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Québec devrait-il permettre la coloration de la margarine?

Croyez-vous, à l'instar de l'ex-DGE Pierre F. Côté, qu'il est nécessaire de revoir la Loi sur les élections, vieille de 20 ans?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 89 %
Non: 11 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



La Maison de Rêve
LES AILES DE LA MODE

FONDATION
AILES DE LA MODE

À GAGNER!
Tirage le 12 octobre 1999

Les heures de visite sont le lundi, jeudi et vendredi, de 14 h à 20 h, et le samedi et dimanche, de midi à 17 h.

Tirage au profit des enfants handicapés et défavorisés.

La Maison de Rêve de la Fondation Ailes de la Mode sera remise au détenteur de l'un des billets de tirage, totalement meublée et décorée, avec en prime, aucune taxe ni frais de chauffage, d'électricité et de téléphone pour une période de 5 ans.

La Maison de Rêve est située
au 241, rue Cartier dans le projet
le Haut-Saint-Lambert (accessible par
l'avenue Victoria et la rue Upper Etison)

Île de Montréal

«Une île, une ville», clame Bourque haut et fort

Le maire de Montréal prononçait hier un discours en guise de réponse au rapport Bédard

PAUL ROY

Il y a deux ans, Pierre Bourque avait resservi en catimini — et sans succès — au premier ministre le vieux projet de faire une seule ville de 1,8 million d'habitants de toute l'île de Montréal. Hier, il est revenu à la charge, mais au grand jour, devant 700 personnes et une forêt de caméras.

En gros, le maire de Montréal propose :

■ de créer une seule ville qui regrouperait les 29 municipalités de l'île de Montréal (incluant l'île-Bizard) ;

■ d'élargir la Communauté urbaine de Montréal (CUM) aux 111 municipalités de la région métropolitaine : de Saint-Jérôme à Saint-Mathieu, en passant par Vaudeville-Dorion, Contrecoeur, Repentigny, Laval, Longueuil et Brossard ;

■ de réduire à huit ou dix le nombre de villes de la région à l'extérieur de l'île de Montréal (plus de 80 actuellement), suivant en cela les recommandations de la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales (commission Bédard).

M. Bourque n'avait pas encore réagi officiellement aux recommandations de la commission Bédard, qui proposait il y a un mois de fusionner les 29 municipalités de l'île de Montréal pour n'en faire que trois ou cinq. Il avait promis de le faire lors d'un discours qu'il devait prononcer le 26 mai — c'était hier — devant la chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Il rejette donc l'idée de faire trois ou cinq villes dans l'île. « La richesse serait concentrée à l'ouest et la pauvreté au centre », a-t-il expliqué lors d'un point de presse, après son discours. Il rejette également le nouvel ordre supramunicipal préconisé dans le rapport Bédard, prétextant qu'on est déjà « surgouvernés ».



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Invité par la chambre de commerce du Montréal métropolitain, le maire Pierre Bourque a prononcé hier un discours attendu devant quelque 700 personnes.

Mais il retient l'idée de réduire le nombre de municipalités. Pour Montréal, cette idée s'appelle « une île, une ville ».

« Pour que Montréal renoue avec sa longue tradition de développement et mise à fond sur ses progrès récents, une nouvelle étape s'impose, a dit hier M. Bourque : celle de la mise en commun des ressources et des efforts au sein d'une ville de près de deux millions d'habitants couvrant l'ensemble du territoire de l'île. »

Pour que cela arrive toutefois, le maire précise que Montréal devra vivre « des relations de travail adaptées à la réalité ». « À l'heure

actuelle, les municipalités du territoire de l'île de Montréal regroupent plus de 21 500 salariés régis par près de 88 conventions collectives. C'est-à-dire que la fusion laisse entrevoir des difficultés réelles, mais non insurmontables. »

Il suggère donc au gouvernement de préciser, dans un décret de regroupement, un modèle régissant les relations de travail dans l'éventuelle municipalité unifiée. Il réitère en outre sa demande que les municipalités puissent recourir à la sous-traitance et à l'exercice du lock-out, et que soit amélioré le processus d'arbitrage qui encadre présentement les négociations avec

les policiers et pompiers.

Accueil réservé

Même s'il dit « interpellier la société québécoise dans son ensemble » — il s'est à cet effet exprimé en français, en anglais, en italien et en espagnol —, M. Bourque admet que c'est le gouvernement du Québec et son premier ministre qu'il vise avant tout à convaincre. Chose certaine, il risque d'avoir de la difficulté à convaincre les élus et les résidents des villes qu'il veut voir annexées à la sienne, si on en juge par la réaction du maire de Dorval, Peter Yeomans, qui assistait à sa conférence hier.

« Une seule ville, je n'en vois pas la nécessité, ça va donner quoi ? » a-t-il répondu aux journalistes après le discours de M. Bourque. Et de signaler que le gouvernement du Québec n'avait pas de mandat pour forcer la fusion de municipalités, n'en ayant pas indiqué son intention avant les élections.

Le président de la chambre de commerce du Montréal métropolitain, David McAusland, n'a pas paru lui non plus très chaud à l'idée du maire de Montréal. Il a indiqué que son organisme a formé un comité pour étudier la question et proposer des solutions. « Il y a une variété de solutions possibles, a-t-il précisé, mais une île, une ville, on n'est pas rendu là. »

Il dit tout de même « apprécier l'analyse » du maire, selon laquelle Montréal doit supporter des charges pour toute la région, « ce qui est injuste ».

Les contribuables des autres villes de l'île verront-ils leurs comptes de taxes augmenter si le projet du maire Bourque se concrétise ? Non, a répondu celui-ci lors de son point de presse.

Il évoque une période de transition de cinq ans, prévue lors de fusions de municipalités, au cours de laquelle Québec, à l'aide de subventions, évite que les contribuables les moins taxés en fassent les frais.

Mais après les cinq ans ? Il évoque les économies d'échelle et autres rationalisations pour conclure qu'il y aurait « plus de richesse » à Montréal et, conséquemment, moins de taxes.

Plusieurs convives se sont levés pour applaudir le maire de Montréal après son discours. Il faut dire que son frère, André Bourque, qui est membre de la chambre de commerce du Montréal métropolitain, avait acheté 150 billets qu'il avait revendus à des amis et des membres d'Équipe Bourque/Vision Montréal...

« Comme membre, ces billets me coûtaient 60 \$ plus taxes ; pour un non-membre, c'est 100 \$, »

— Vous avez agi comme scalper ? s'est-il fait demander.

— En quelque sorte, a-t-il répondu en souriant.



PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

Le défilé de la fête de la Saint-Jean, à cheval, à pied et en char allégorique, aura lieu la nuit pour la première fois. Le cortège partira de la rue McGill, dans l'ouest de Montréal, pour se terminer sur l'avenue Papineau.

Un défilé nocturne donnera le coup d'envoi de la Saint-Jean

CÉCILE VANDAELE

Cette année, la célébration de la Fête nationale sera marquée par d'importants changements.

Pour la dernière Saint-Jean du siècle, en effet, la fête dont le thème est *Québec au cœur du monde* se fera durant deux jours, les mercredi 23 et jeudi 24 juin.

Le coup d'envoi sera donné dès le 23, à 21 h 15, avec le défilé qui, pour la première fois, aura lieu la nuit. Cela ravit Guy Bouthillier, le président du comité organisateur, car « on accentuera le côté féérique et magique de la chose ».

Changement d'heure, mais changement de lieu également, puisque le cortège partira de la rue McGill, dans l'ouest de la ville, pour emprunter la rue Notre-Dame et se terminer sur l'avenue Papineau. Pour M. Bouthillier, « ce changement est capital », car non seulement la rue Notre-Dame est une rue forte et riche du point de vue de son architecture, mais elle est aussi pleine d'histoire, pleine de l'histoire des Québécois. De plus, c'est une rue très étroite, ce qui favorisera les contacts, le rapprochement. Ainsi, « les toujours plus nombreux spectateurs attendus et les 2000 acteurs fusionneront, l'ambiance sera encore plus conviviale que d'habitude ».

Le défilé arrivé avenue Papineau, les spec-

tateurs seront invités à se rendre à l'est du pont Jacques-Cartier pour assister à un grand spectacle pyro-musical rendant hommage au Québec. De 23 h 30 à minuit, les feux tirés de deux barges installées sur le Saint-Laurent, accompagnés d'une bande sonore, rempliront de musique, de lumière et de couleurs le cœur et la tête des Montréalais.

Le lendemain à 13 h, les activités débiteront au parc Maisonneuve. Toutes les familles sont invitées à participer au pique-nique et aux diverses animations organisées. À 17 h, un grand souper populaire se tiendra et son animation sera assurée par les groupes Les Frères à cheval et Villain Pingouin. À 21 h, le grand spectacle réunira cette année des groupes comme Les Colocs ou Dubmatique ainsi que Michel Rivard et Diane Dufresne.

Mais ce n'est pas tout. Durant ces deux jours, dans tous les quartiers de Montréal et de Laval, on pourra faire la fête. De très nombreux bénévoles ont concocté des centaines d'animations. Il y aura des volées de cloches, des volées de cerfs-volants, des feux de joie, des lunchs, des concerts, des jeux en plein air et encore des tas de choses comme le précise Nicole Chalifoux, la coordinatrice des fêtes de quartiers.

Je me fais plaisir

SOUS LE SOLEIL, LES STARS!

Belles au regard, bien à tous égards, nos lunettes de collection. DNKY, Liz Claiborne, Jones New York, Alfred Sung, par ici les vedettes!

AILES
LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
PLACE STE-FOY (418) 652-4537

Le régime d'indemnisation des accidentés de la route est là pour rester

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Le gouvernement rejette définitivement l'idée de remettre en question l'indemnisation sans égard à la faute des accidentés de la route.

Ce régime « est un très grand acquis social et 90 % de la population ne désire pas le remettre en question », a déclaré hier à l'Assemblée nationale le ministre des Transports, Guy Chevrette.

Ce dernier répondait aux inquiétudes manifestées par le chef de l'opposition libérale, Jean Charest, qui estime que 20 ans après sa mise en place, ce régime d'indemnisation devrait faire l'objet d'un débat public.

Le régime, créé en 1978 et géré par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), vise à indemniser les victimes d'accidents de la route sans égard à la responsabilité.

M. Charest a noté que l'opposition libérale ne remet pas en cause elle non plus le principe du régime, mais le chef libéral a noté plusieurs problèmes qui se posent aux accidentés de la route : délais très longs pour ceux qui contestent une décision de la SAAQ, absence de statut pour les proches des victimes, octroi de compensations plus élevées aux chauffards qu'aux victimes.

Le ministre Chevrette a promis qu'il y aura des audiences publiques le jour où on procédera à une révision en profondeur du régime, mais sans remettre en cause l'acquis social de l'indemnisation sans égard à la faute.

Toutefois, cette année, le gouvernement ne procède qu'à une hausse de certaines prestations versées aux accidentés. « Nous améliorons le système mais uniquement pour augmenter les indemnités aux assurés », a dit M. Chevrette.

Le projet de loi 24, actuellement à l'étude devant l'Assemblée nationale, hausse de 18 420 \$ à 40 000 \$ l'indemnité en cas de

décès d'une victime sans personne à charge, et porte à 175 000 \$ le maximum payable pour préjudice non pécuniaire.

Le chef de l'opposition a cité le cas d'une famille ayant perdu un jeune enfant dans un accident de la route, et qui se serait fait refuser le remboursement d'une facture de 10 000 \$ pour les frais du psychologue venu en aide aux parents éplorés.

Mais le ministre Chevrette a rétorqué que les frais d'un psychologue sont admissibles pour un remboursement par la SAAQ.

Quant au député libéral de l'Acadie, Yvan Bordeleau, il a cité des cas d'un chauffard qui a tué quatre jeunes en 1987 alors qu'il roulait à 160 km à l'heure en pleine ville, et qui a touché comme blessé des indemnités de 150 000 \$ alors que chacune des familles des victimes n'a touché que 8000 \$.

Le député Bordeleau a réclamé lui aussi « une consultation publique sur un régime qui nous confronte avec de telles absurdités ».

Mort clinique d'une élève blessée dans l'autobus scolaire

Presse Canadienne
OTTAWA

Une élève grièvement blessée dans la collision survenue mardi entre une camionnette et l'autobus scolaire dans lequel elle prenait place est cliniquement morte des suites de ses blessures, hier.

Selon la porte-parole de l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, Suzanne Sabourin, Sandrine Craig, 11 ans, a été déclarée cliniquement morte hier par les autorités médicales. Cela signifie que son cœur bat mais que son cerveau ne fonctionne plus.

Selon M^{me} Sabourin, les organes de l'enfant seront donnés à des patients en attente d'une greffe.

Sandrine, une élève de 6^e année qui fréquentait l'école publique Huntley Centennial, à Carp, a subi plusieurs blessures à la tête lorsque l'autobus scolaire est entré en collision avec une camionnette mardi près de Dunrobin, à l'ouest d'Ottawa.

Le conducteur de la camionnette, Walter Kavanagh, originaire de Stittsville, est mort sur le coup. Selon des témoins, sa camionnette n'aurait pas effectué l'arrêt obligatoire et aurait percuté l'avant de l'autobus.

Neuf élèves et le chauffeur de l'autobus ont été soignés pour des blessures mineures. Un dixième enfant est sorti de l'hôpital mercredi et un autre y demeure dans un état stable, mais ce dernier devrait obtenir son congé bientôt, selon M^{me} Sabourin.

Transport Canada et la police provinciale de l'Ontario enquêtent sur cet accident.

Chasse aux taxis non autorisés à l'aéroport d'Ottawa

Presse Canadienne
OTTAWA

L'aéroport d'Ottawa se défend bien d'être parti en guerre contre les chauffeurs de taxi québécois en demandant aux policiers d'appliquer la loi et de leur distribuer des contraventions.

Le porte-parole de l'aéroport, Laurent Benoit, soutient que tous les chauffeurs de taxi qui n'ont pas de plaques d'enregistrement de Gloucester subissent

le même sort, pas seulement ceux du Québec. « Ce n'est pas une guerre Ontario-Québec », dit-il en réponse aux propos du maire de Hull, Yves Ducharme, qui a menacé cette semaine de répliquer contre les chauffeurs de taxi ontariens qui viennent chercher des clients au Québec.

« Nous avons un contrat d'exclusivité avec une compagnie de taxi, Westway, et nous nous devons de faire respecter ce contrat. C'est pourquoi nous avons de-

mandé à la police régionale de vérifier les plaques des voitures de taxi », explique M. Benoit, en ajoutant que l'aéroport paie plus de 2 millions par année pour obtenir les services de la police régionale d'Ottawa-Carleton, depuis que la GRC a quitté l'aéroport.

Selon lui, toutes les compagnies de taxi qui étaient autrefois tolérées sur le terrain de l'aéroport, qu'elles soient québécoises ou ontariennes, ont été

avisées par écrit que la loi serait dorénavant appliquée à la lettre.

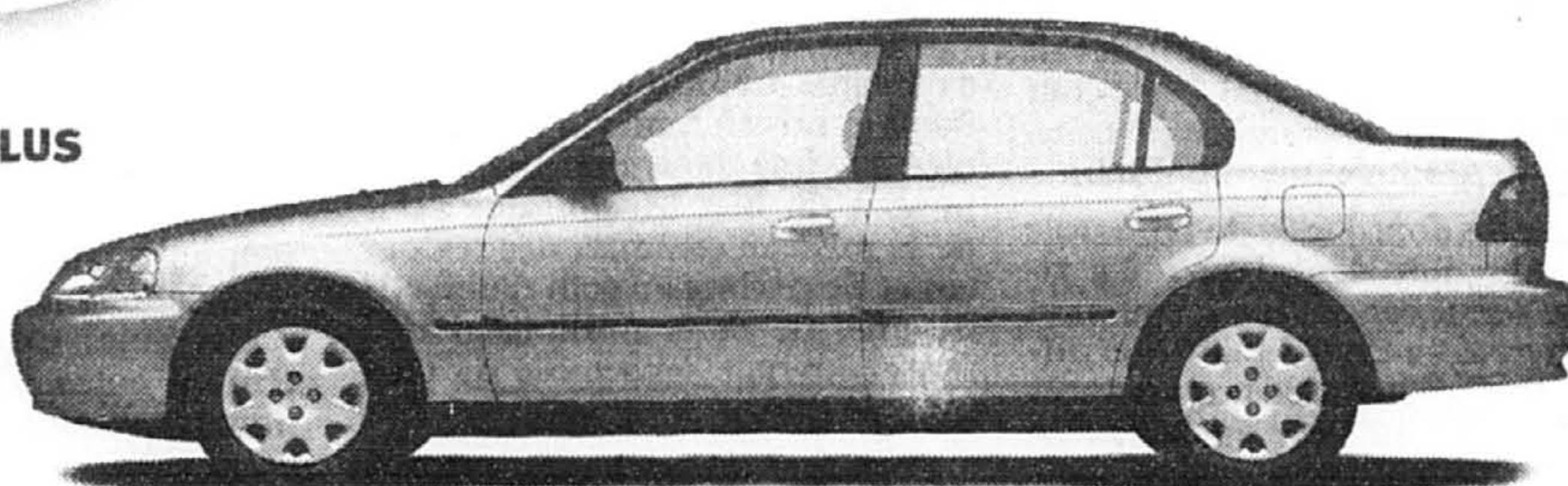
La compagnie Westway « paie le gros prix » pour obtenir l'exclusivité de l'aéroport. « Ce n'était pas juste pour eux, dit M. Benoit. Les loyers de taxi coûtent cher. On avait des situations où les gars attendent en ligne pour qu'un client se pointe et ils se font dépasser par un autre taxi qui n'a pas de plaque d'enregistrement de Gloucester. C'est frustrant pour eux. »

238\$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

ou seulement
17 900 \$** à l'achat

CIVIC « ÉDITION SPÉCIALE »



AVEC EN PLUS : Transmission automatique

Incluant : • Air climatisé • Serrures électriques • Déverrouillage sans clé
• Poignées de portières harmonisées • Et bien plus...

TAUX DE FINANCEMENT AVANTAGEUX SUR ACHAT! INFORMEZ-VOUS!

208\$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

option 0 \$ comptant
également disponible

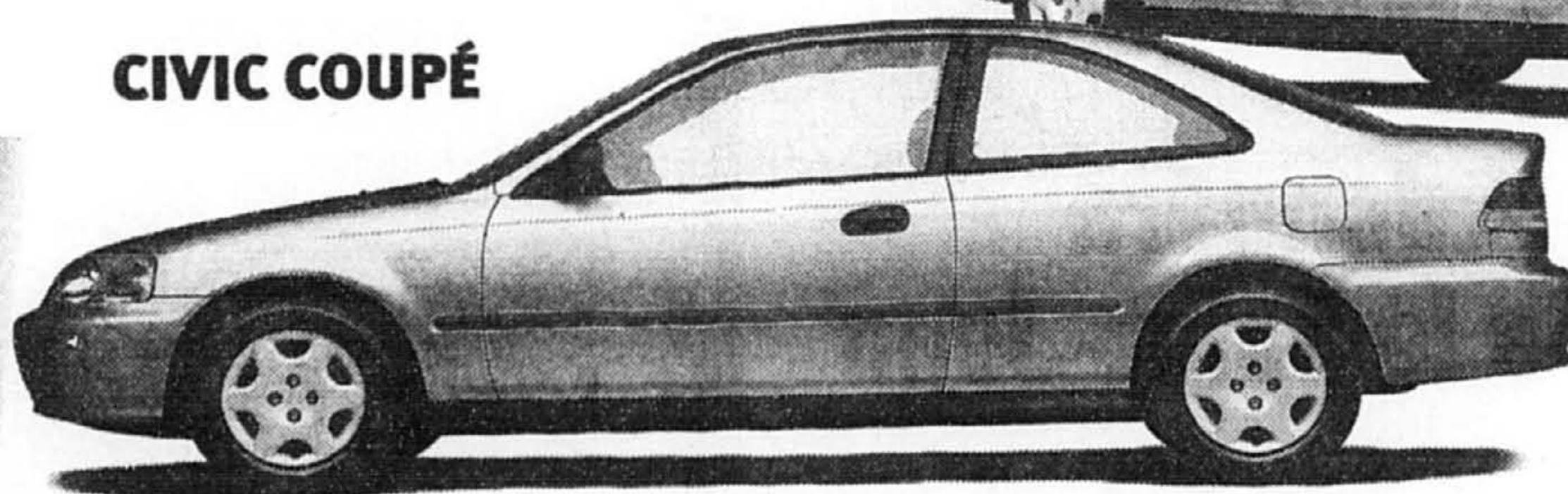
Civic berline
ou coupé



CIVIC BERLINE



CIVIC COUPÉ



*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic Édition Spéciale 1999 (modèle EJ661X), la berline Civic LX 1999 (modèle EJ653X), ou le Civic coupé DX 1999 (modèle EJ612X) neufs. Échange ou comptant de 2 100 \$ (Édition Spéciale), 2 215 \$ (berline) ou 2 500 \$ (coupé), la première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ (Édition Spéciale) ou 250 \$ (berline et coupé) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. **P.D.S.E. de la Civic Édition Spéciale (modèle EJ661X). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.



VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

L'OFFRE QUI L'EMPORTE!

Les maîtres de l'univers des jeux vidéo sont québécois

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Grande nouvelle dans le merveilleux monde des jeux vidéo. Le week-end dernier, les Québécois Guillaume X'Ds-Grrrr Patry, 16 ans, et Bon Kuin Danan, 23 ans, ont été proclamés meilleurs joueurs de jeux vidéo en Amérique du Nord.

Les deux jeunes hommes ont participé au tournoi de la Professional Gamers' League, à New York, et ont reçu chacun une bourse de 10 000 \$ US et environ 4000 \$ US en prix de toutes sortes, dont un ordinateur qui file plus vite que le vent, un AMD K6-2 cadencé à 450 MHz.

Guillaume, qui vit à Beauport, est arrivé bon premier à Starcraft, tandis que Bon, du quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, a gagné dans la catégorie Quake II.

Ces jeux de stratégie, bien connus des initiés dans le monde entier, se pratiquent sur Internet. On peut jouer contre plusieurs personnes à la fois et les concurrents se connaissent uniquement par leur surnom. Celui de Guillaume est X'Ds-Grrrr tandis que celui de Bon est Kuin.

— Pourquoi Kuin ?

— Pour rien, parce tous les autres surnoms étaient déjà pris.

Guillaume, élève de cinquième secondaire à Beauport, ira au cégep St. Lawrence l'an prochain en sciences pures. Bon, pour sa part, vient de terminer ses études au collège CDI et veut devenir concepteur de jeux vidéo.

Pour obtenir une place au tournoi, il leur a fallu remporter le plus grand nombre de points possible et éliminer tous les adversaires. Mais surtout, il a fallu qu'ils s'entraînent beaucoup, beaucoup, beaucoup.

Bon pianote à son clavier jusqu'à quatre heures par jour la semaine, mais le week-end, il laisse l'ordinateur pour s'occuper de choses plus domestiques comme l'entretien de sa maison et sa copine Pamela. (Pas dans cet ordre, prend-il le soin de préciser.)

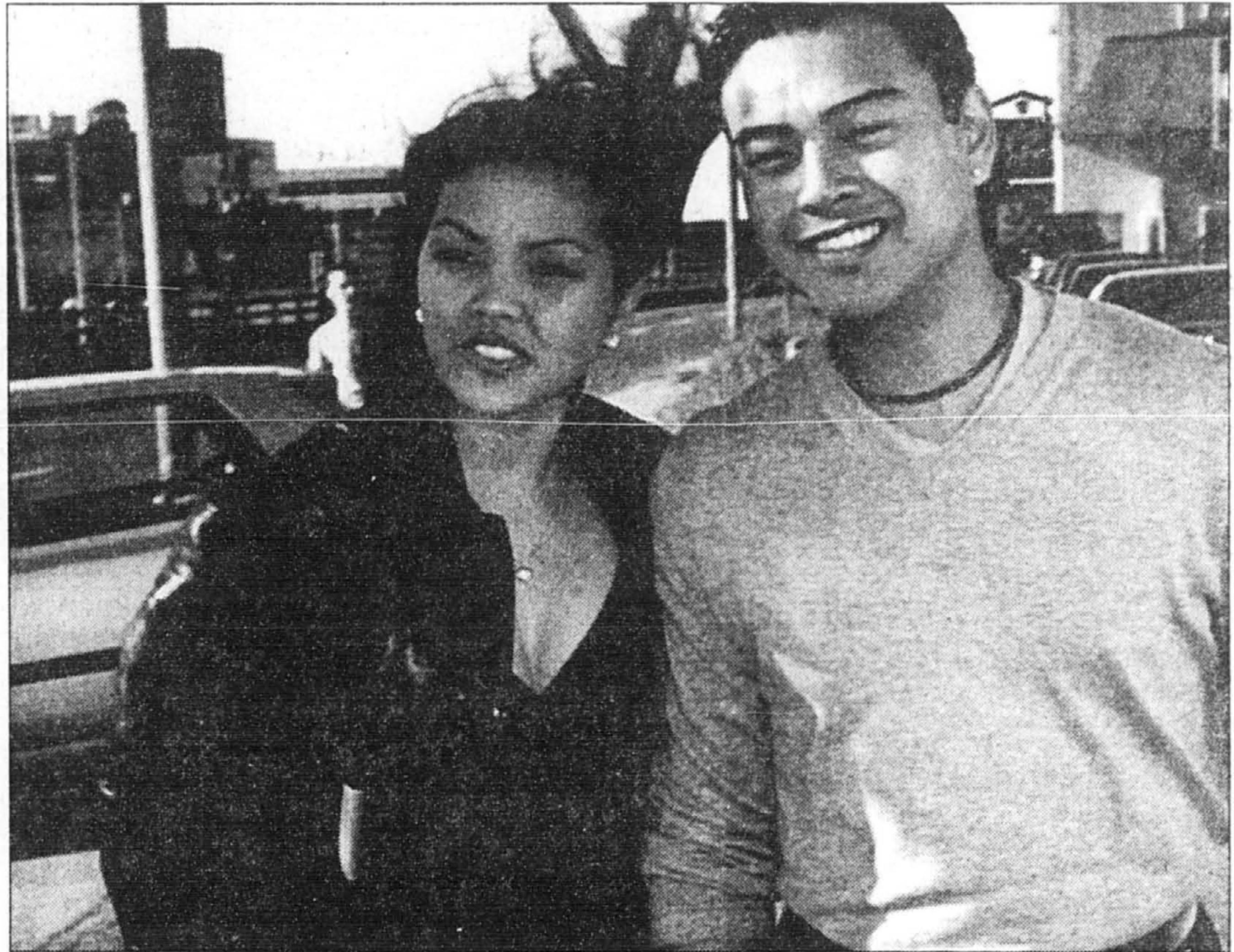
Guillaume joue une dizaine d'heures par fin de semaine et une à deux heures chaque soir. Au grand désespoir de ses parents, du moins au début. Maintenant, Claire Guay et Réjean Patry trouvent que leur fils est pas mal bon. « Au début, il m'inquiétait un peu, reconnaît Mme Guay. Il ne se baignait pas, avait abandonné le ski de compétition et passait beaucoup de temps à son ordinateur. »

— Et maintenant ?

— On est bien fier de lui. Mon mari m'a appelé de New York en fin de semaine et me tenait au courant. C'était excitant !

Chose exceptionnelle, chaque garçon avait déjà obtenu une place à cette compétition prestigieuse l'an dernier et y avait même gagné des bourses : 7000 \$ pour Guillaume et 8000 \$ pour Bon.

Si Guillaume souhaite encore participer à ce genre de tournoi, Bon est moins sûr. « Il faut que je me trouve un emploi, je n'aurai pas le temps de jouer tellement. »



Malgré Quake II qui lui prend beaucoup de temps, Bon Danan trouve le temps de s'amuser hors ligne. On le voit ici en compagnie de sa copine, Pamela Cabrera.

63 voitures et camions, non réclamés vendus à prix de sacrifice...

Tous les détails, à la page A-14

2756218

ALCOOL AU VOLANT
Avocat criminaliste spécifiquement en matière de capacités affaiblies.
À VOTRE DÉFENSE
Serge Beausoleil, avocat
1 888 824-3533

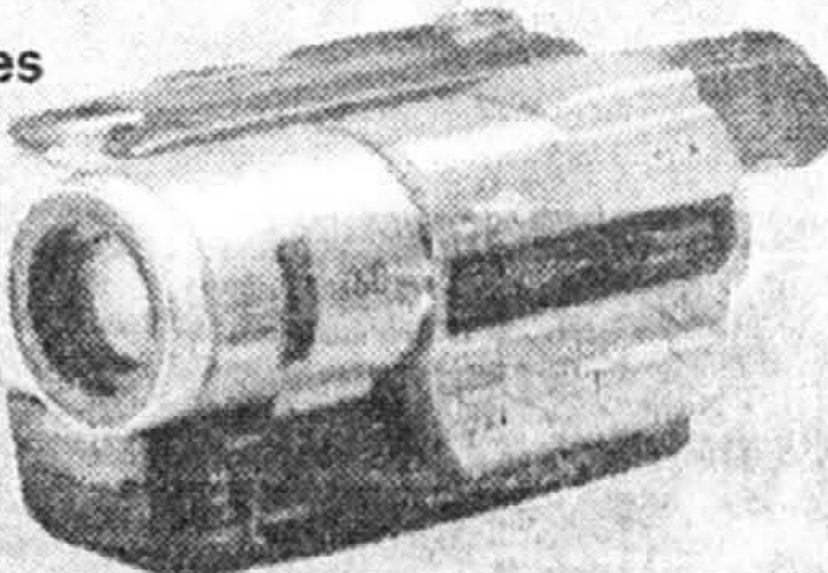
2756685

SONY et Polaroid VOUS INVITENT

Venez voir les dernières nouveautés numériques

- Caméra vidéo digitale 8
- Appareils photos numériques Sony
- Imprimante Polaroid
- Papiers d'imprimante Polaroid qualité photo

Profitez-en aussi pour apporter votre équipement photographique pour une vérification par un technicien sur place.



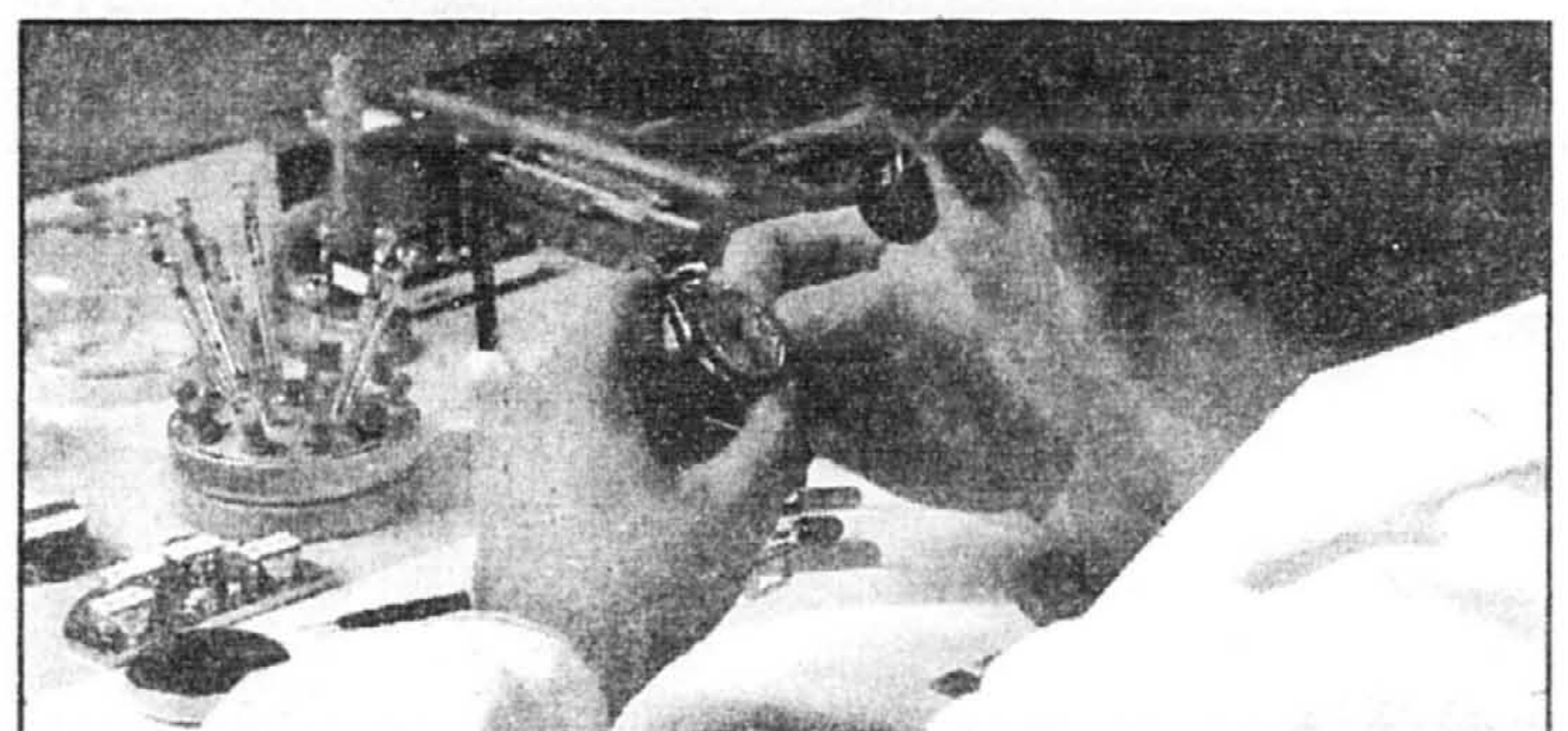
Date : samedi 29 mai 1999 de 10 h à 16 h

photo A. Laplante INC.
foto source™

350, boul. des Laurentides, Laval
Pour plus de renseignements : (450) 669-0595

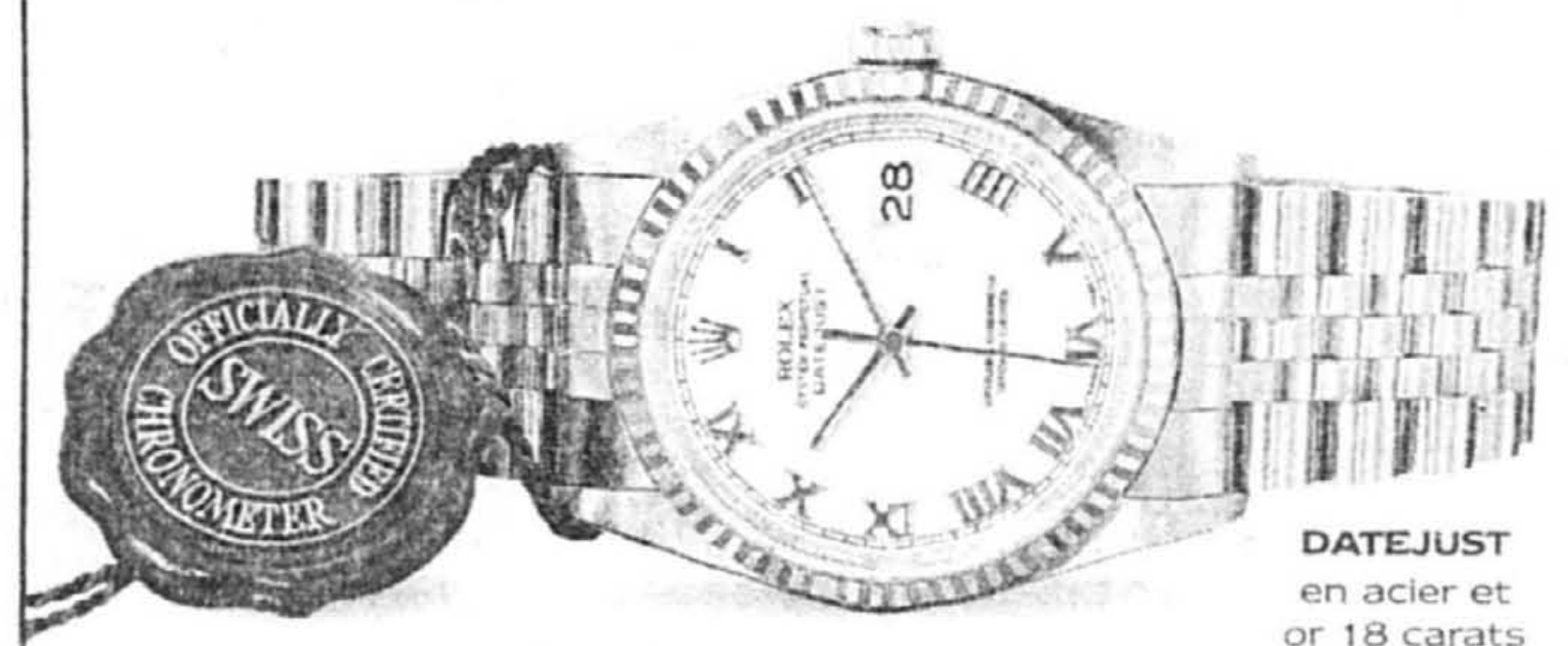
2755261

2755261



FAITES CONFIANCE A CHÂTEAU D'IVOIRE POUR PRENDRE SOIN DE VOTRE ROLEX.

Nous sommes fiers de pouvoir vous offrir un service après-vente Rolex de première qualité.



DATEJUST
en acier et
or 18 carats

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

Vente et service
après-vente Rolex

ROLEX
GENEVE

2020 rue de la Montagne, juste au nord de Maisonneuve • 845-4651

2755989



Des mesures de sécurité qui réduisent les autres à des 3 1/2 x 4.

► LA CLASSE M. À PARTIR DE 47550\$

Au cours de 7 décennies, Mercedes-Benz n'a cessé de faire franchir des étapes majeures à la sécurité automobile : zones à absorption d'énergie, coussin gonflable, freins ABS, et maintenant, la Classe M. Un véritable catalogue des innovations que l'on trouve sur ce 4x4 en matière de sécurité automobile, de contrôle, de confort et de tenue de route.

► En véritable Mercedes, ses normes de sécurité sont en avance de plusieurs années sur ce que la loi exige. Un châssis des plus rigides soutenant un système d'éléments qui se déforment pour aider à gérer les conséquences d'un impact. Le Programme de stabilité électronique (ESP). Les quatre coussins gon-

499\$
Une valeur
équitable

flables à l'avant. Le freinage d'urgence assisté qui permet de réduire les distances d'arrêt en cas d'urgence.

► En tant que seul 4x4 à système de traction électronique aux 4 roues et suspension à 4 roues indépendantes, la supériorité de la Mercedes de Classe M se manifeste par une tenue de route et une stabilité exemplaires, sans rien sacrifier au niveau du confort.

► Chaque 4x4 «voudrait» pouvoir en dire autant. Ou mériter le prix de «Voiture mondiale» décerné au Salon de l'automobile de Genève, par un jury de 22 journalistes automobile internationaux, à la voiture qui convient le mieux à la conduite sur les cinq continents habités. Une seule peut y prétendre : la Mercedes de Classe M.

► Pour faire l'essai d'une Classe M

de valeur équitable, composez au plus vite le 1 800 387-0100. Ou visitez notre site web à www.mercedes-benz.ca



Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile

2753446

Un autre Canadien jouera un rôle important pour la mission spatiale

MARIE TISON
Presse Canadienne, CAP CANAVERAL

Un autre Canadien jouera un rôle central dans la mission STS-96. Chris Hadfield, de Sarnia, en Ontario, sera Capcom principal tout au long de la mission.

Le Capcom (ou Capsule Communicator) assure les communications entre l'équipage en orbite et l'équipe au sol.

« Je représente l'équipage au sol, a spécifié M. Hadfield, au cours d'une entrevue avec la Presse Canadienne hier matin. S'il y a quelque chose qui préoccupe les astronautes, ils comptent sur vous pour travailler à résoudre le problème. »

Pour cette raison, le Capcom doit avoir déjà effectué un vol à bord de la navette spatiale. Chris Hadfield a ainsi participé à une mission à bord d'*Atlantis* en novembre 1995.

L'astronaute a indiqué qu'il y a une bonne cinquantaine de gens extrêmement brillants

au centre de contrôle de la mission à Houston, qui supervisent la mission. Toutefois, la cacophonie règnerait s'il fallait permettre à tous ces gens de parler directement avec les astronautes à bord de la navette.

« De toute cette encyclopédie d'information, il faut se concentrer sur ce qui importe vraiment à l'équipage, dans des termes qu'ils peuvent comprendre, au moment approprié », a-t-il raconté.

Le Capcom joue aussi un rôle de soutien psychologique, et de tampon entre des équipes qui travaillent pendant de longues heures et connaissent diverses frustrations.

Station spatiale

Ce soutien psychologique sera particulièrement important lorsque la station spatiale recevra ses premiers occupants permanents, dès janvier prochain. La station ne sera complétée qu'en 2004, mais des équipages prendront place dans les modules présents en or-

bite bien avant cette date pour poursuivre l'assemblage.

Les astronautes demeureront sur place plusieurs mois, ce qui nécessitera un soutien un peu différent. Il y aura plus de temps pour régler certains problèmes, mais en même temps, l'isolation et la vie en petit groupe pourra créer d'autres types de problèmes.

Il faut donc former des Capcoms de façon particulière pour la station spatiale. L'un d'eux entrera d'ailleurs en scène à l'occasion de la mission STS-96, étant donné que les astronautes, dont Julie Payette, pénétreront à l'intérieur de la station spatiale.

La station compte actuellement deux modules, le module américain Unity et le module russe Zarya.

D'ailleurs, un Capcom russe entrera aussi dans la danse lors de la mission depuis Moscou.

« Nous nous dirigeons tranquillement vers

cette nouvelle ère, a déclaré M. Hadfield. Nous allons apprendre tout au long de ces vols d'assemblage. »

L'astronaute ontarien a dit espérer avoir la chance de jouer un jour le rôle de Capcom pour la station spatiale.

Il est déjà fort expérimenté en fait de Capcom pour la navette, avec 19 missions à son actif.

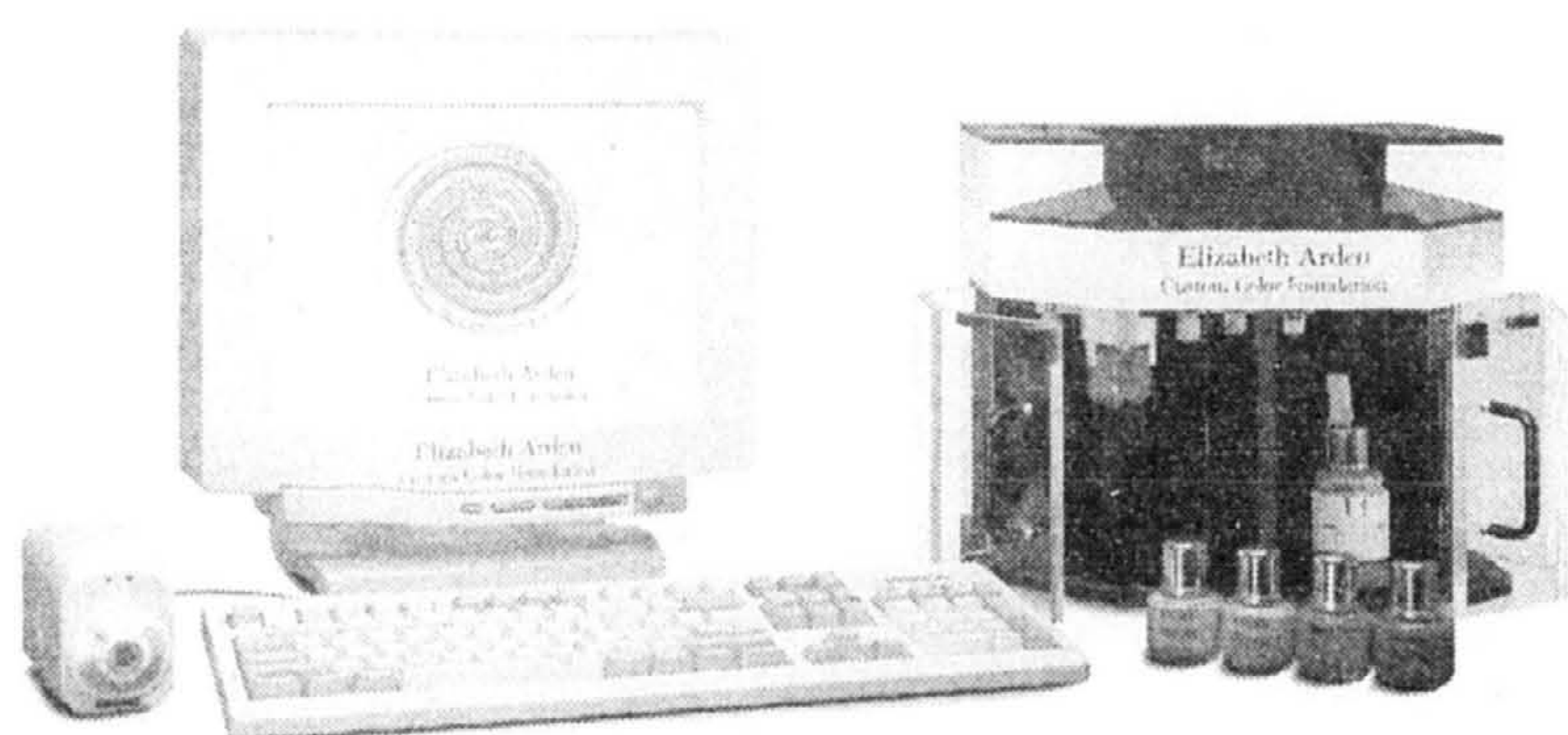
Chris Hadfield doit également s'entraîner pour sa prochaine mission à bord de la navette spatiale, prévue pour juillet 2000. À cette occasion, l'astronaute aura l'occasion de procéder à une première pour un Canadien : une marche dans l'espace. Et plutôt trois fois qu'une : ses trois sorties, pour déployer et raccorder les câbles du télémanipulateur canadien, représenteront en tout 18 heures.

« C'est quelque chose dont j'ai toujours rêvé, a-t-il déclaré. C'est un sentiment très fort que de n'avoir rien entre soit et l'univers, que mon casque et un peu de tissu. »

Déverrouillez la porte rouge et gagnez un prix!

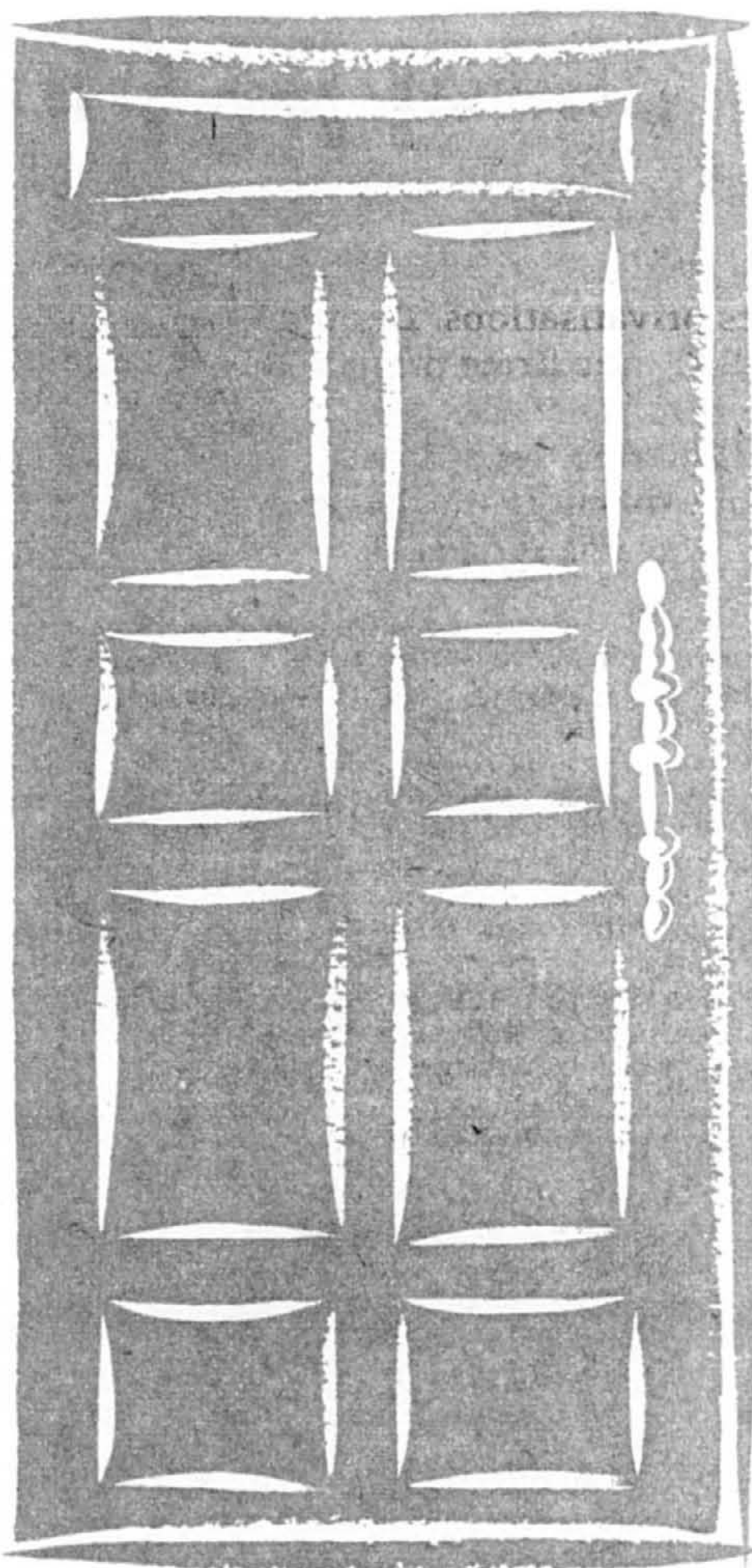
La fameuse porte rouge, symbole de la maison Elizabeth Arden, sera chez Eaton Centre-ville les 27, 28 et 29 mai 1999, 11 h à 16 h

Passez au comptoir Elizabeth Arden chez Eaton Centre-ville à l'occasion de l'événement maquillage « Déverrouillez la porte rouge » et l'on vous remettra une clé; si cette clé déverrouille notre porte rouge, vous recevrez, au choix et en format régulier, un duo d'ombres à paupières, un fard à joues ou une poudre pressée (une valeur au détail de 28 \$). Pour plus de détails ou pour tenter votre chance, passez au comptoir Elizabeth Arden chez Eaton Centre-ville.



Le fond de teint Custom Color

Notre ordinateur Custom Color fait une lecture de votre peau puis reproduit, avec une remarquable exactitude et en quelques minutes à peine, la teinte exacte de votre peau. Il peut ainsi reproduire plus de 45 milliards de combinaisons! Prenez rendez-vous dès maintenant pour une consultation personnalisée et profitez-en pour vous faire maquiller aux couleurs de l'été.



Elizabeth Arden



Aucun achat requis. Une participation par personne. Les probabilités de choisir une clé gagnante sont de 1 sur 20. Pour être déclaré gagnant, il faut avoir correctement répondu à une question d'habileté mathématique. Il y a un maximum de 50 prix à gagner par jour; un seul prix par personne. Règles complètes en magasin.

Une nouvelle étude sur l'âge de l'univers est aussitôt dénoncée

Associated Press
WASHINGTON

L'univers serait plus jeune qu'on ne le croyait. La distance estimée de certaines étoiles tend à démontrer qu'elle aurait 12 milliards d'années-lumière plutôt que 14 à 18, selon une étude de la NASA, qui est toutefois contestée par certains experts.

Une équipe de 27 astronomes dirigée par Wendy Freedman, de l'Institut Carnegie de Washington s'est efforcée pendant huit ans de mesurer la distance de 800 étoiles clés pour calculer la vitesse à laquelle les galaxies s'éloignent les unes des autres. Le calcul de cette « constante de Hubble » est un indicateur important pour déterminer l'âge de l'univers.

Les astronomes ont réalisé leurs mesures grâce au télescope spatial Hubble. Selon Mme Freedman, la constante du même nom a été déterminée avec une marge d'erreur de 10 %. Combinée avec d'autres mesures, elle a permis d'estimer l'âge de l'univers à 12 milliards d'années-lumière.

Ce chiffre est susceptible d'être revu à la hausse, à peut-être 13,5 milliards d'années-lumière, les connaissances actuelles sur la quantité de matière estimée de l'univers étant susceptibles d'évoluer.

La découverte a été rapidement dénoncée par Allan Sandage, éminent astronome, qui étudie la constante de Hubble depuis 1968. « Si la NASA donne l'impression que la question est résolue, nous la contredirons », a-t-il déclaré lors d'un entretien par téléphone. L'agence spatiale « a annoncé un chiffre qui n'est pas correct ».

Les astronomes tentent de résoudre l'énigme de la constante depuis que l'astronome Edwin Hubble a découvert en 1929 que les galaxies lointaines s'éloignent plus rapidement de la Terre que celles qui sont plus proches. L'équation consiste à calculer le taux d'accélération des galaxies par tranche de 3,26 milliards d'années-lumière.

Les nouvelles mesures de la NASA permettent d'évaluer le taux d'accélération à 70 kilomètres par seconde. Ainsi à chaque 3,26 milliards d'années-lumière de distance, une galaxie se déplacerait 257 000 km/h plus vite.

Mais selon M. Sandage, les estimations de la NASA sont trop élevées. « Nous disons depuis toujours que le chiffre correct tourne autour de 55 kilomètres par seconde », ce qui donnerait à l'univers un âge vénérable de 14 à 18 milliards d'années-lumière, selon la quantité de matière retenue.

L'expansion de l'univers conforte la théorie selon laquelle tout est parti d'une formidable explosion, un « Big Bang » (« gros boum ») de toute la matière concentrée. Des études récentes montrent que l'univers continuera probablement à s'étendre à l'infini. Certaines estiment même que cette expansion s'accélère en raison d'une force, dont l'existence reste toutefois controversée. Selon Mme Freedman, l'âge de l'univers sera définitivement établi lorsqu'on aura déterminé avec précision sa masse et l'effet de cette force mystérieuse.

Pour faire le point sur l'actualité

LISEZ LE CAHIER

Plus

CHAQUE SAMEDI DANS

La Presse



Enfin voir la Terre

MATHIEU PERREAULT
envoyé spécial
CAP CANAVERAL, Floride

Un peu avant 8 h ce matin, Julie Payette montera sur le pont supérieur de la navette spatiale et se payera un petit caprice : admirer « cette petite bille de marbre qui brille sur un fond d'infini ».

Sans vice connu, tempérée au point de refuser de préciser laquelle de ses tâches est la plus importante, l'astronaute montréalaise de 35 ans s'est permis une rare indiscretion sur ses désirs : « J'ai hâte de voir notre magnifique planète », a-t-elle confié dans une entrevue à Pierre Maisonneuve diffusée hier soir à Radio-Canada. Comme elle assistera sa collègue Tamara Jernigan dans l'ouverture des portes de *Discovery*, en surveillant par le hublot que tout se passe bien, elle sera aux premières loges.

Julie Payette n'a pas peur et n'est pas excitée — pas le temps d'y penser —, et n'estime même pas que la mission constitue le rêve de sa vie : « C'était un rêve à 10 ans », disait-elle ce matin à Bernard Derome, dans une entrevue enregistrée au début mai. Le jour où son patron lui a annoncé qu'elle partirait sur *Discovery*, elle croyait qu'il voulait la gronder pour un excès de vitesse au Centre spatial Johnson, se rappelle-t-elle dans une entrevue à la NASA.

« Je n'ai pas le temps de penser au passé ou à l'avenir, seulement à maintenant », a-t-elle dit à Bernard Derome. Un discours de circonstance, une semaine après la sortie du nouveau *Star Wars*, dont les Jedis prônent la même concentration sur l'instant présent. La petite fille d'Ahuntsic était d'ailleurs une fan déclarée du premier *Star Wars* de 1977. À peine évoque-t-elle un besoin de se reposer, de « retrouver ses activités ordinaires » après les journées chargées de l'entraînement.

La quarantaine qui a permis aux

six astronautes et au cosmonaute russe de se mettre à l'heure de Moscou, d'où est contrôlé l'embryon de la Station spatiale internationale, a donné l'occasion à Julie Payette de se remettre de l'excitation des dernières simulations, selon l'astronaute canadien Chris Hadfield. « Elle semble très entière. Les gens l'ont beaucoup accaparée durant l'entraînement ; elle n'avait pas le

temps de ramasser ses pensées. » Sa promenade en avion T-38, mardi, participe de ce besoin de se recomposer, selon le militaire qui sera l'interlocuteur principal de *Discovery* à Houston.



JULIE PAYETTE dans l'espace

Dimanche soir, Hadfield et Payette ont volé de la base d'Edlington, en Californie, ensemble sur un T-38. L'équipage de la navette a fait le trajet au-dessus du golfe du Mexique à bord de cinq T-38. « C'était beau, les étoiles, la Voie lactée, les satellites, et un passage au-dessus de *Discovery* en formation. J'ai rencontré Julie à la sélection des astronautes ; ça fait sept ans cette semaine. La navette, c'est un plaisir pour qui aime voler. »

La Montréalaise savoure en silence les derniers moments avant le grand jour ; Chris Hadfield ne se souvient pas d'une phrase mémorable. « Hier, elle m'a appelé après la réception de l'Agence spatiale canadienne pour savoir ce que ses proches avaient dit. Elle veut s'assurer qu'ils font un bon séjour. »

Mais, pour bien marquer le moment dimanche soir, les deux compères se sont offert une série de couchers de soleil en reprenant de l'altitude à quelques reprises.

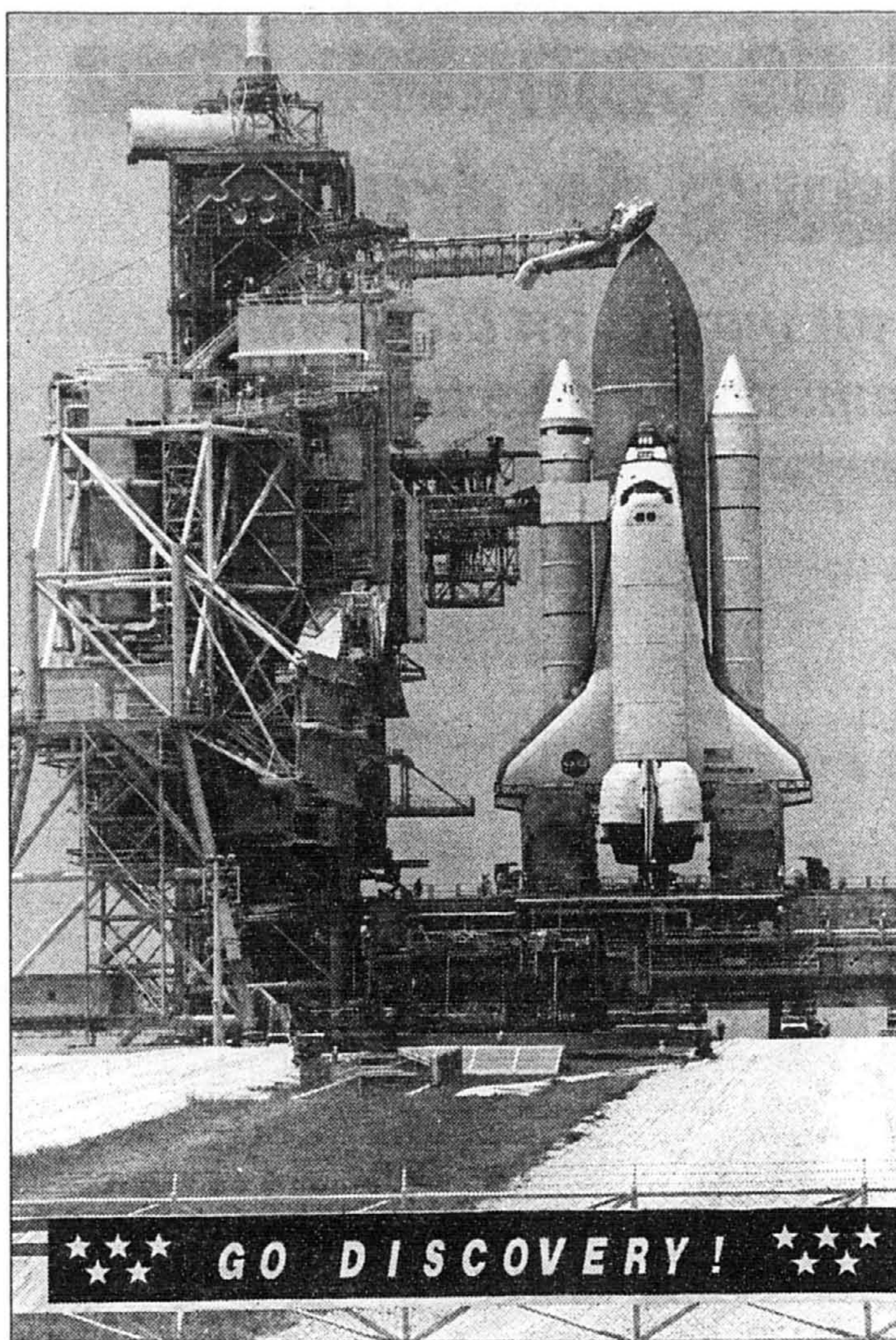


PHOTO REUTERS

Comme Hiroshima

Les trois moteurs et les deux fusées de *Discovery* développent près de 68 millions de chevaux-vapeur, l'équivalent d'une trentaine de 747 ou de 280 000 Corvettes. Les rampes de lancements du Centre spatial Kennedy ont été conçues en fonction d'une explosion de 20 kilotonnes, autant qu'une petite bombe atomique ; le quartier industriel est ainsi distant de huit kilomètres. Selon le guide qui faisait visiter les lieux aux médias, l'énergie que serait libérée n'atteindrait vraisemblablement pas cette puissance. Les deux fusées sont remplies d'un carburant solide de la texture d'une gomme à effacer, qui brûle mais n'explose pas. Seuls les 1,5 million de litres d'hydrogène du réservoir extérieur posent un danger.

EN BREF

Pas à Cap Canaveral

■ La télévision conclut souvent ses reportages du Centre spatial Kennedy par « en direct de Cap Canaveral ». Or, cette presqu'île reliée au continent par des ponts n'a servi que pour les premiers programmes de la NASA, *Gemini* ou *Mercury* par exemple. Des fusées Atlas et Centaur y sont toujours lancées pour les militaires ou des firmes privées, mais les quatre navettes prennent l'air dans l'île de Merritt. La ville de Cap Canaveral, quant à elle, est plus au sud des aires de lancement.

Friands de chiffres

■ Les habitués des grandes manœuvres spatiales sont friands de chiffres. Ils ont toujours une statistique dans leur manche. Alain Dubéau, l'ingénieur responsable du système d'entretien de la station spatiale à l'Agence spatiale canadienne, raconte ainsi que « l'histoire se répète ». « Le Canada a été le troisième pays dans l'espace. STS-96 est la troisième mission vers la Station spatiale internationale, nous sommes le troisième pays à participer à son assemblage et nous serons le troisième pays à y livrer un élément. »

Un angle embêtant

■ La fenêtre de tir de la navette n'est que de dix minutes ce matin. C'est que *Discovery* doit former un angle prononcé avec l'Équateur, une cinquantaine de degrés. Les missions ordinaires se contentent de la latitude 28,5 degrés, où se trouve le Centre spatial Kennedy, mais la Station spatiale se trouve à la hauteur du Québec, pour que les Russes puissent y envoyer facilement leurs fusées Proton. La navette ne peut donc profiter à plein de la vitesse de rotation de la Terre, 1800 km/h, pour atteindre sa vitesse de croisière de 28 000 km/h. Le chargement doit être réduit d'un bon tiers, ce qui ne pose pas de problème pour la mission de Julie Payette, mais a obligé les Européens, par exemple, à réviser à la baisse les gadgets de leur laboratoire « Columbus ».

Mathieu Perreault

La navette n'échappe pas au vent de privatisation

MATHIEU PERREAULT
CAP CANAVERAL

La NASA n'échappe pas au vent des privatisations. Depuis trois ans, United Space Alliance (USA), une firme privée, se charge progressivement de la préparation et des missions des quatre navettes spatiales. En 2002, les patrons de la NASA ne se chargeront plus que du choix du chargement et de la décision d'autoriser le lancement dans le dernier droit du compte à rebours.

USA a réduit du tiers, à 5000, le nombre d'employés au Centre spatial Kennedy, et en emploie 4000 autres à Houston. Les économies sur le contrat de sept milliards de dollars américains pour six ans friseront le milliard, promet le relationniste Dave King, de USA. Son logo remplace progressivement celui de la NASA, parfois grossièrement gommé, dans les hangars de préparation de la navette.

« La NASA considérerait la navette

comme un appareil assez au point pour qu'elle se retire des opérations quotidiennes et se concentre sur la recherche et la science, explique Jim Vevera, directeur chez USA. Avant, Lockheed avait le contrat de préparation et Rockwell, constructeur de la navette, en avait la responsabilité. Après une première phase de transition, nous avons pris le contrôle de la préparation des fusées et du réservoir extérieur ; nous nous dirigeons vers

la prise en charge des réacteurs principaux et des moteurs des fusées. »

L'assemblage de la Station spatiale internationale est à peine entamé que des voix s'élèvent déjà pour qu'elle soit gérée par une firme privée, par exemple un organisme non gouvernemental. Les exemples de USA ou de Spacehab, une compagnie californienne qui a proposé avec succès un module habitable pour la soute de la navette et en est à sa deuxième version, apportent de l'eau au moulin des partisans de la privatisation de l'espace.

USA doit aussi améliorer les navettes quand elles se rendent à l'inspection générale, tous les trois ans en Californie. « Par exemple, *Atlantis* a été équipée voilà six mois d'un nouveau pare-brise qui fait aussi office d'écran — un « cockpit de verre » comme en est doté le Boeing 777, indique M. Vevera. La

navette a un design de 1972 et a été construite en tant que véhicule militaire ; les panneaux de contrôle devaient résister aux balles. Mais les instruments analogues ne sont pas aussi performants que le numérique aujourd'hui. Avec les nouveaux pare-brise, l'équipage a accès à une gamme plus étendue d'informations. »

Le poids des tuiles a été réduit et celui du réservoir extérieur aussi, de 80 000 à 60 000 kg ; la poussée des trois moteurs est à 104 % de ce qu'elle était en 1981. « Nous avons étudié les données des vols et nous sommes rendus compte que certaines régions du nez et des ailes n'affrontaient pas une chaleur maximale, dit M. Vevera. On a donc pu les remplacer par des couvertures, plus légères. À l'origine, la protection thermique de *Columbia* pesait 15 tonnes et à la dernière révision de *Discovery*, on a enlevé 360 kg. » Une navette pèse aujourd'hui 79 tonnes.

Les nettoyeurs de la navette spatiale sont méticuleux. « En apesanteur, une poussière se rend partout, dit M. Vevera. Quand on entre dans les quartiers de l'équipage durant l'assemblage, il faut donc porter une combinaison, passer sous une douche d'air et marcher sur un plancher adhésif auquel adhèrent tous les débris sous les semelles. »

Avant le lancement, des échantillons microbiens sont pris. Et la cabine ne doit même pas respecter les normes les plus strictes de pureté de l'air : pour le lancement de l'observatoire Chandra, au cours de la prochaine mission, le degré sera plus élevé. « Dès l'atterrissage, soute et cabine sont nettoyées, certaines régions avec des solvants particuliers, d'autres « avec du simple alcool isopropylique ». Quant à l'aspirateur, il est, « très puissant ».

LE TRENTE ET UN

MODE MASCULINE GLOBALE,
CLASSE AFFAIRES. SPORT.
AVANT-GARDE POUR L'HOMME
EN CONSTANTE ÉVOLUTION !



Polo à rayures 39.⁹⁵

Notre exclusivité, un polo manches courtes, maille piquée pur coton, en combinaisons de marine en duo avec le gris chiné ou le rouge. P.m.g.tg. Rég. 50.00*

Le blouson cycliste 39.⁹⁵

Un poids léger, nylon mat coupe-vent, doublure filet alvéolé offrant une meilleure aération, capuchon dans le col, grandes poches à rabat protecteur. Rouge, noir, mais, marine. P.m.g.tg. Rég. 59.95*



La chemise imprimé hawaïen 34.⁹⁵

L'imprimé de l'été en version paysage paradisiaque de mer, fleurs et palmiers aux coloris dominants de rouge, ciel et sable. C'est la chemise manches courtes pure mode! M.g.tg. Rég. 42.00*



simons

Règlement de comptes chez les revendeurs de drogue

Une fusillade fait un mort et un blessé dans une maison de chambres du quartier gay

MARCEL LAROCHE

L'homme qui a tiré plusieurs coups de feu sur deux occupants d'une maison de chambres servant de point de vente de stupéfiants, en plein coeur du quartier gay de Montréal, l'aurait fait pour le compte d'une organisation criminelle reliée aux motards.

C'est du moins l'une des avenues étudiée par les policiers de la section des homicides du Service de police de la CUM pour expliquer ce règlement de comptes qui a coûté la vie à Jean-Guy Leblanc, 48 ans, et blessé sérieusement son compagnon de 31 ans.

Les deux hommes, connus comme de petits revendeurs de drogue, ont été atteints de plusieurs projectiles d'arme à feu, hier matin, à l'intérieur du 1675, rue Sainte-Catherine Est.

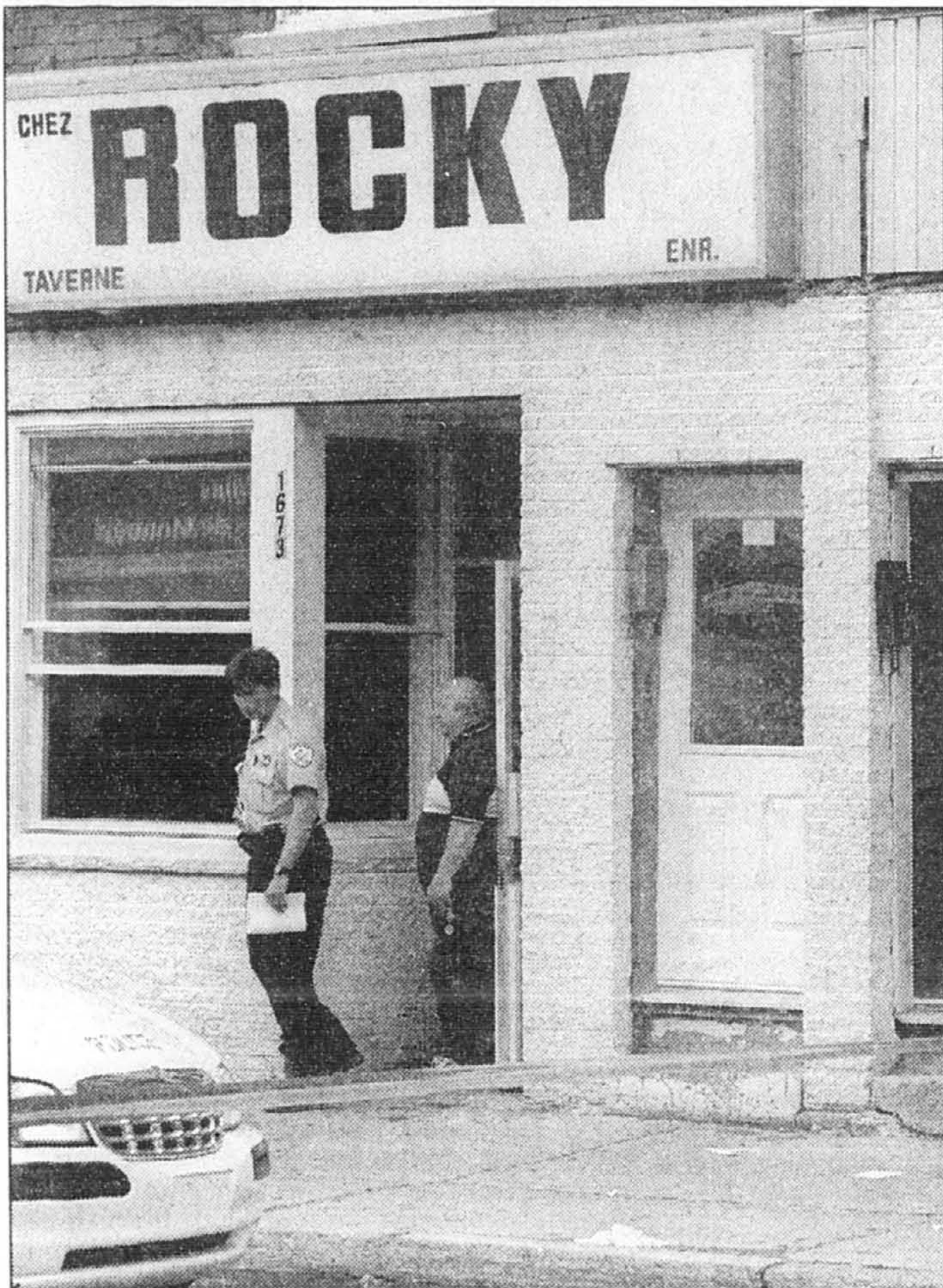
Un résident du quartier a appelé le 911 pour dire qu'il venait d'entendre des coups de feu, vers 9 h.

Des policiers du poste de quartier 22 dépêchés à l'adresse indiquée, une maison de chambres située au-dessus de la taverne Chez Rocky, y ont découvert un homme blessé par balles, assis au bord du trottoir.

Toujours conscient, l'homme a dit aux policiers d'aller porter secours à son ami, lui aussi atteint de projectiles et affaibli au pied de l'escalier intérieur. Des techniciens d'Urgences Santé ont immédiatement amorcé des manoeuvres de réanimation sur cet homme en arrêt respiratoire pour ensuite transporter les deux blessés à l'Hôpital général de Montréal.

Les enquêteurs ont retrouvé une arme de poing dans le corridor du premier étage de la maison de chambres, tout près de l'endroit où les deux victimes ont été atteintes de plusieurs balles tirées à courte distance.

Cette maison de chambres est reconnue depuis fort longtemps comme un point de vente de stupé-



Des coups de feu ont été entendus hier matin par des voisins de la maison de chambres de la rue Sainte-Catherine. Un homme est mort, un autre a été blessé.

PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

fiant contrôlé par les Hells Angels. D'ailleurs, les policiers de la section des stupéfiants de la CUM ont déjà effectué plusieurs perquisitions à cet endroit, dont la plus récente remonte à un mois à peine.

« On ne connaît pas encore tous les dessous de ce règlement de comptes, à part que les deux victi-

mes étaient de petits revendeurs de drogues », a indiqué hier le lieutenant-détective Jean-François Martin, responsable de la section des homicides.

Il s'agit du 22^e meurtre, comparativement à 11 pour la même période en 1998, commis cette année dans l'île de Montréal.

Policier agressé par un automobiliste armé mécontent

MARCEL LAROCHE

Surpris par des policiers de la SQ qui voulaient le soumettre à un test de dépistage d'alcool, un automobiliste s'est soudainement rebiffé, frappant un agent d'un coup de pied au bras pour ensuite se réfugier dans sa camionnette en verrouillant toutes les portières.

Après avoir fracassé une vitre du véhicule, les policiers ont réalisé avec stupéfaction que le jeune homme de 22 ans, un proche du club de motards Death Riders, un club école des Hells Angels, dissimulait dans un sac accroché à sa ceinture un pistolet 380 chargé à bloc.

L'incident s'est produit vers 3 h 40 dans la nuit de mardi à mercredi. Des policiers de la SQ du poste autoroutier Montréal-Laval ont été avisés de la présence d'un individu assoupi derrière le volant d'une luxueuse camionnette Chevrolet Tahoe immobilisée autoroute 15 Nord, près du boulevard Dagenais, à Laval.

À leur arrivée, les policiers ont vu le conducteur qui était descendu de son véhicule pour prendre un peu d'air frais. Il ne s'est pas objecté à produire ses papiers d'identité, mais a vivement réagi lorsque les agents de police lui ont demandé un échantillon d'haléine.

En l'espace d'une seconde, le jeune homme a administré un solide coup de pied au bras d'un policier, a feint de mettre la main dans un sac attaché à sa taille pour ensuite s'enfermer dans sa camionnette.

Les policiers ont finalement brisé une vitre pour procéder à son arrestation. C'est en fouillant le sac attaché à sa ceinture que les agents ont trouvé le pistolet.

Le jeune homme sera accusé aujourd'hui, au palais de justice de Laval, de possession d'arme à autorisation restreinte, voies de fait, entrave au travail policier et refus de fournir un échantillon d'haléine.

Le cadavre sans mains, une énigme pour la SQ

MARCEL LAROCHE

Le cadavre d'un homme dont les mains ont été sectionnées pour ralentir le processus d'identification constitue toujours une énigme pour les policiers de la SQ.

Depuis cette macabre découverte faite mardi matin en bordure du rang 2 à Morin-Heights, dans les Laurentides, les enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ nagent en plein mystère.

Les premiers éléments de l'enquête semblent indiquer que la victime, d'âge inconnu, n'aurait

pas été tuée à l'endroit où son corps a été trouvé par un automobiliste qui passait par là par hasard. Aucune arme n'a été découverte près du cadavre, qui ne portait aucun papier d'identité.

L'autopsie pratiquée hier au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal pourrait apporter certains éclaircissements quant à l'identité et la cause exacte de la mort de cet individu.

La victime portait un jeans bleu, un chandail jaune, des bottes brunes et un manteau sport bleu marine.

Toute information susceptible de faire progresser l'enquête peut être transmise en toute confidentialité au (514) 598-4043, ou au superviseur, à 598-4242.

MÊME NUES VOS FENÊTRES NE VOUS ATTIRENT PLUS?

Jusqu'à dimanche

50% DE RABAIS!

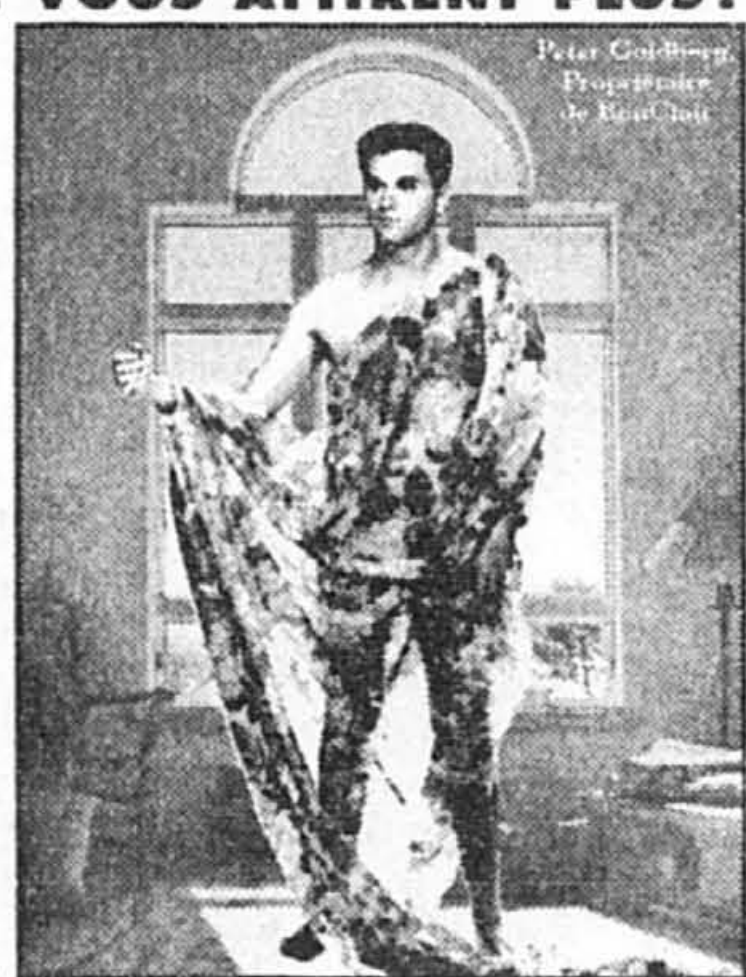
SUR TOUS LES VOILAGES

UNIS ET IMPRIMÉS 150 et 300 cm

4 jours seulement!

Du 27 au 30 mai

Bouclair



2756090

* Du prix régulier. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. www.bouclair.com

Julie Payette en orbite

À TVA, aujourd'hui, c'est le départ de Discovery.

À 6 h, toute l'équipe de Salut, Bonjour! accompagne Julie Payette pour sa mission. Visez en direct, les dernières minutes des préparatifs du décollage.

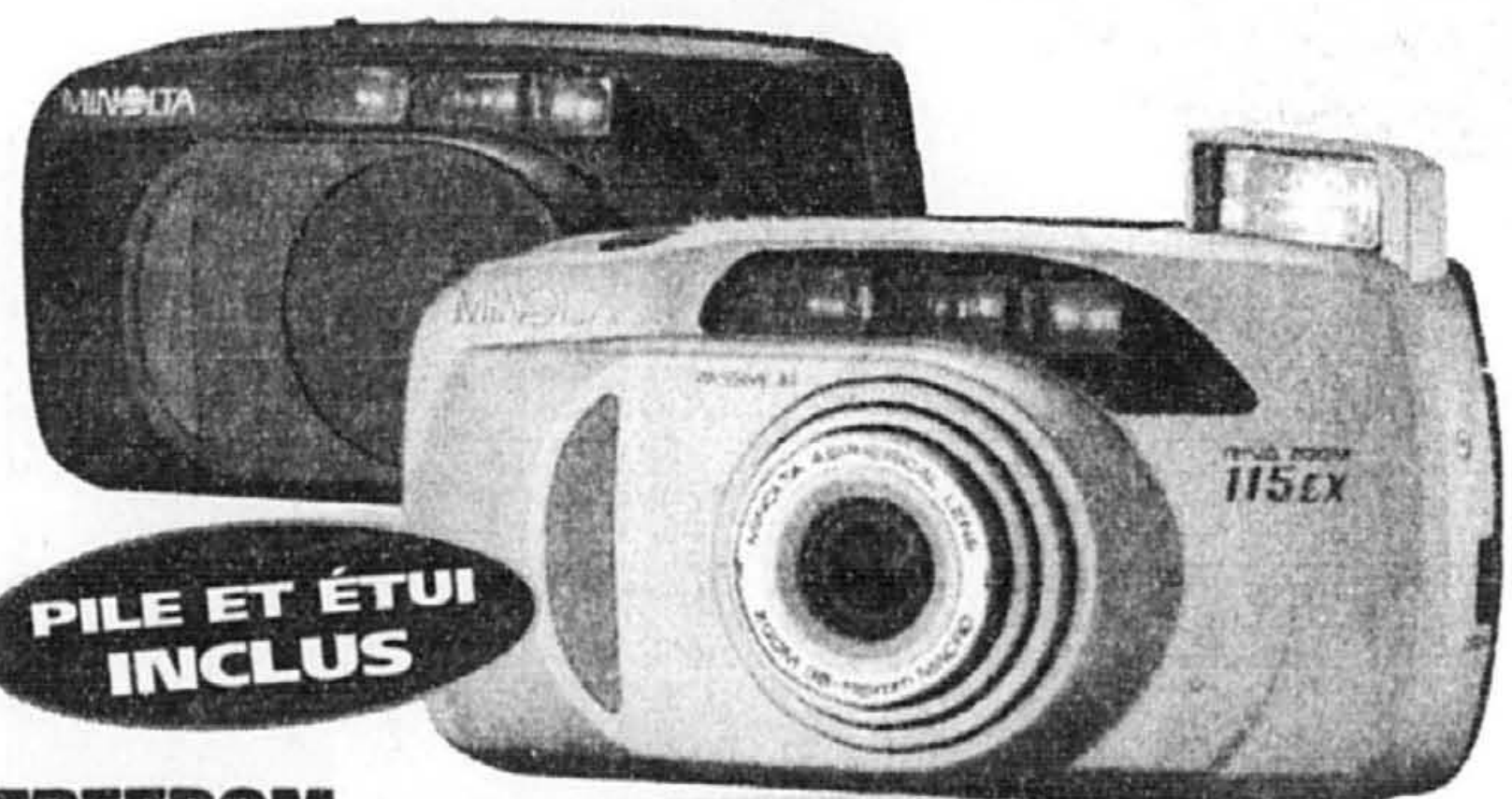
À 18 h, Le TVA, Édition 18 heures est prolongé de trente minutes alors que Pierre Bruneau vous présente une revue des événements.

À 22 h, au TVA, Édition réseau Simon Durivage présente de nouvelles images de la mission et les reportages de nos journalistes en poste à l'Agence spatiale canadienne.



Pour que la photo soit avant tout un plaisir!

MINOLTA



PILE ET ÉTUI INCLUS

FREEDOM SUPREME 115EX

- Zoom de haute qualité 38-115mm
- Sélection de programmes : macro, portrait, portrait de nuit, mesure spot
- Avance en continu • Gestion du film automatique
- Coupure automatique de l'alimentation
- Retardateur • Réduction des yeux rouges

Rég. 349\$

NOUVEAU PRIX

289\$*

*boîtier noir

Le spécialiste en photo numérique

LA PLACE

Une division de **Dumoulin**

Ouvert le dimanche de 12h à 17h

Dumoulin LA PLACE
POINTE-CLAIRE
2355, rte Transcanadienne
(514) 428-1616
(MEGA MALL, près du bl des Sources)

Dumoulin LA PLACE
CENTRE-VILLE • GRAND CHOIX
2050, boul. St-Laurent
(514) 288-7755
(Stationnement facile)

Dumoulin LA PLACE
ST-LEONARD
6870, rue Jean-Talon Est
(514) 255-5577
(Entre Langlois & Galeries d'Anjou)

2756401

Avortement d'un procès pour meurtre

La Couronne a été négligente dans la communication de la preuve

YVES BOISVERT

À cause d'une preuve révélée trop tardivement à la défense, le procès pour meurtre de Gaston St-Pierre, accusé d'avoir assassiné l'homme d'affaires Donald Duval, a avorté hier matin au palais de justice de Montréal.

La juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, a par ailleurs refusé de décréter un arrêt complet du processus judiciaire, comme le demandait la défense, car l'accroc aux règles de divulgation était le fruit d'une négligence et non de la mauvaise foi de l'avocat de la Couronne, Frédéric Perron, a-t-elle conclu. Le juge a aussi estimé que l'avocat de la défense, Richard Dubé, avait tardé à soulever le problème. Le procès reprendra à l'automne avec un nouveau jury.

Mais ce problème de communication de la preuve de la Couronne s'ajoute à d'autres depuis le début de cette affaire et qui ont déjà provoqué la colère du juge Réjean Paul lors d'un procès précédent.

M. Duval, 67 ans, a été assassiné en sortant d'un dîner d'affaires dans la soirée du 9 octobre 1996.

Un policier de Mascouche suspendu

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Un policier municipal de Mascouche, Gaétan Dutil, comptant 27 années d'expérience, est suspendu de ses fonctions pendant 20 jours pour ses agissements liés à l'acquisition d'une excavatrice saisie par ses soins.

Le policier a reconnu ne pas avoir agi avec désintéressement et impartialité dans le cadre de l'acquisition auprès d'un assureur d'une mini-excavatrice saisie par ses soins et d'avoir omis d'informer le citoyen à qui il l'avait saisie des développements de son enquête pour recel.

Les événements en question remontent à juillet 1997.

Au cours d'une enquête, le policier Dutil s'est intéressé à une mini-excavatrice à des fins personnelles. Une vérification faite dans une banque de données policières lui ont appris que celle-ci avait été volée et qu'elle appartenait maintenant à une compagnie d'assurances.

Il a saisi l'appareil en question et a recommandé dans un rapport que des accusations de recel soient portées contre le citoyen chez qui il l'avait trouvé.

Comme les preuves de recel ont été considérées comme insuffisantes par le procureur saisi du dossier, aucune plainte n'a jamais été déposée.

Le policier toujours intéressé par la mini-excavatrice a contacté la compagnie d'assurance et l'a achetée pour 10 000 \$. Jamais le citoyen soupçonné de recel n'a été averti de la tournure des événements.

« En se comportant comme il l'a fait à l'égard du citoyen, l'agent Dutil a terni de façon importante l'image du policier en se plaçant de façon évidente en conflit d'intérêts », tranche Me Jean-Marie Blais, du comité de déontologie policière.

Parce qu'il a reconnu sa faute et que son dossier déontologique était vierge, le policier Dutil s'en tire avec un congé forcé sans salaire d'une durée de 20 jours.

Policiers de la CUM

Par ailleurs, un citoyen a obtenu qu'une des deux plaintes portées contre des policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) fasse l'objet d'un supplément d'enquête de la part du Commissaire à la déontologie policière du Québec.

Selon la version fournie par celui-ci, six policiers se seraient présentés chez lui, l'auraient arrêté sans motif, l'auraient sorti de force de son logement, entre autres.

Dans un premier temps, le Commissaire avait rejeté cette plainte. Le citoyen en a appelé. Le président du comité de déontologie accueille sa demande de révision.

Dans sa décision, Me Gilles Mignault note qu'il n'y a pas eu rapport d'événement rédigé à la suite de cette intervention.

« Le fait surprend, d'autant plus qu'il y a eu arrestation et détention », écrit-il.

ministère public a l'obligation de fournir à la défense toute sa preuve à l'avance, y compris des informations dont l'accusation ne se servira pas, mais qui pourraient être utiles à la préparation de la défense.

On reprochait surtout à la Couronne d'avoir attendu huit mois après l'enquête préliminaire pour dévoiler à la défense qu'un témoin à charge capital, Mario Bernard, était la « source codée » de la police mentionnée dans certains documents. Bernard l'ignorait et a nié l'être lorsque interrogé là-dessus par la défense, à l'enquête préliminaire. La police savait que Bernard « se trompait » et ne l'a pas dit tout de suite, laissant supposer à la défense l'existence d'un autre informateur... qui n'existait pas.

Autre problème : la police a laissé détruire la voiture dans laquelle M. Duval a été étranglé. Cette voiture, dont le moteur était « brûlé », était destinée à la ferraille et la police l'a fait expertiser juste avant, sans rien trouver de significatif. Au lieu de conserver la voiture, qui était la scène de crime, ils l'ont laissée se faire démolir. La

défense s'en plaignait, ne pouvant faire faire de contre-expertise.

Le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure, a vertement critiqué la police et la Couronne, mais a estimé qu'il n'y avait pas lieu de mettre fin au processus judiciaire — un remède extrême. Il a ordonné la tenue de trois procès séparés.

Lors du deuxième, donc, celui de St-Pierre, après audition de dix témoins, la défense découvre le 17 mai une série d'appels faits du cellulaire de St-Pierre à la maison de M. Duval. Jusque-là, on savait qu'il y avait eu quatre appels du cellulaire de St-Pierre à M. Duval entre le 22 et le 30 août 1996. La Couronne y voyait les balbutiements du complot pour meurtre.

Mais voilà qu'on découvre 37 autres appels du cellulaire de l'accusé à M. Duval dans le mois et demi précédent. Une preuve « foudroyante » qui va au cœur du complot pour meurtre, de dire le juge Barrette-Joncas.

Aucun des avocats au dossier n'en avait eu connaissance. En fait, la Couronne, même si elle l'avait en sa possession depuis un an, n'a

découvert cette preuve que le 28 avril en préparant le procès de St-Pierre : ces appels étaient faits juste avant le début « officiel » du complot et n'avaient même pas été examinés dans les documents saisis chez Cantel. Me Dubé s'est fait transmettre la preuve le 29 avril, mais ne l'a aperçue que le 17 mai.

Cela venait changer tout le portrait. La défense d'alibi de St-Pierre devait peut-être se présenter autrement. Les contre-interrogatoires auraient été orientés autrement. Il fallait faire arrêter le procès, d'autant plus qu'on a dit au jury qu'il allait durer trois semaines en tout.

Le juge a estimé que la Couronne n'a pas délibérément caché l'information : s'il l'avait trouvée avant, Me Perron l'aurait utilisée contre Rochon au premier procès.

St-Pierre connaîtra la date de son nouveau procès le 25 août. Entre-temps, il demandera d'être mis en liberté, car son procès a été repoussé de plus de six mois à cause de manquements de la poursuite. Cela sera décidé mercredi prochain. Le procès de Vincent, lui, aura également lieu cet automne.

Deux hommes accusés du meurtre de Liviu Barna

Presse Canadienne

Jacques Silahian et Yves Bitchouka, tous les deux âgés de 21 ans, ont été accusés hier au Palais de justice de Montréal du meurtre non-prémédité de Liviu Barna, 28 ans.

M. Barna a été battu à coups de bâton de baseball, le 20 mai dernier, après avoir été impliqué dans une altercation devant un

dépanneur de Montréal. Une banale histoire de stationnement se serait à l'origine de cette affaire. Barna est mort deux jours plus tard à l'hôpital du Sacré-Coeur.

Les deux accusés, qui habitent à Montréal, ont été arrêtés mardi sur la Rive-Sud. Ils reviennent en cour ce matin pour que soit fixée la date de leur enquête pour remise en liberté.

MÊME NUES VOS FENÊTRES NE VOUS ATTIRENT PLUS?

Jusqu'à dimanche

50% DE RABAIS!

SUR TOUS LES VOILAGES

UNIS ET IMPRIMÉS 150 et 300 cm

4 jours seulement!

Du 27 au 30 mai

Bouclair

* Les prix réguliers. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. www.bouclair.com



CHOISISSEZ VOTRE TAUX AVANT QU'IL SOIT TROP TARD.



LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Encaissables en tout temps, sans pénalité, même durant les trois premiers mois.

3,85%
la première année

LES OBLIGATIONS À TERME DU QUÉBEC À TAUX PROGRESSIF

Taux progressifs garantis pendant 10 ans. Remboursables chaque année, sans pénalité, à leur date anniversaire.

Jusqu'à **7,50%**
la dixième année

HÂTEZ-VOUS ! DATE LIMITE : 1^{ER} JUIN 1999

Pour vous procurer vos Obligations d'épargne du Québec et vos Obligations à terme du Québec à taux progressif, appelez **dès aujourd'hui** un de nos agents d'investissement au 521-5229 pour la région de Québec ou au 1 800 463-5229 (sans frais), du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

Québec ::

1 800 463-5229

PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

NOTRE INTÉRÊT À TOUS



Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.

Actualités

L'EXPRESS
DU MATIN

Contrôle des armes

■ L'administration municipale de Bernard Paquet, à Saint-Laurent, donne un appui sans équivoque à la Coalition pour le contrôle des armes après avoir adopté une résolution demandant le maintien de la loi C-68. Cette résolution demande également qu'on interdise les armes aux moins de 18 ans. Ainsi, actuellement, les jeunes Ontariens de 12 ans et plus peuvent, à certaines conditions, détenir une arme.

Urgence ! Deuxième souffle

■ Le cinéma ONF présente depuis hier et jusqu'au 9 juin le plus récent film de la Montréalaise Tahani Rached, un documentaire percutant sur la vie des infirmières québécoises. Tourné cet hiver aux urgences de l'hôpital Pierre-Boucher, à Longueuil, le long métrage *Urgence ! Deuxième souffle* s'intéresse au travail d'une dizaine d'infirmières de l'équipe de soir des urgences, et illustre éloquentement les difficultés — pénurie de personnel, compressions budgétaires, etc. — auxquelles est confronté le personnel hospitalier.

Neurotraumatologie

■ Un nouveau guide pour comprendre et prévenir les neurotraumatismes chez les enfants et les adolescents sera en circulation dès le 2 juin. Intitulé *Comprendre les neurotraumatismes chez les enfants et les adolescents*, le guide a été rédigé par deux spécialistes de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Conçu pour les proches des enfants et des adolescents ayant subi des traumatismes crâniens et de la moelle épinière, le guide traite des principales causes de blessures, de la prévention, de l'approche initiale avec le patient, du processus de guérison et du rôle des spécialistes. Une session éducative sur la prévention des neurotraumatismes est offerte au public mercredi prochain, à l'amphithéâtre de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Une présentation sera donnée à 19 h en français et à 20 h en anglais.

Circulation perturbée

■ La Ville de Montréal a rouvert hier un tronçon du boulevard Saint-Michel en direction sud entre les rues Bélair et Bélanger. La rue Bélanger entre la 10^e Avenue et le boulevard Saint-Michel sera ouverte à la circulation dans les deux directions, en soirée aujourd'hui. Les travaux de reconstruction des chaussées et des trottoirs, à la suite du bris majeur de la conduite d'eau survenu le 26 avril dans cette intersection, sont terminés.

Premier camion

■ Le premier camion de la nouvelle usine d'assemblage Paccar, de Sainte-Thérèse, sortira le 23 août. Depuis avril, une soixantaine d'employés — en congé forcé depuis la grève de la Kenworth en 1995 — ont été rappelés au travail et reçoivent une formation afin d'assembler les nouveaux camions. Selon le directeur général de l'usine, Gilles Gervais, environ 350 employés seront de retour au travail d'ici la fin de l'année, et la grande majorité des 800 employés auront retrouvé leur emploi d'ici la fin de l'an 2000.

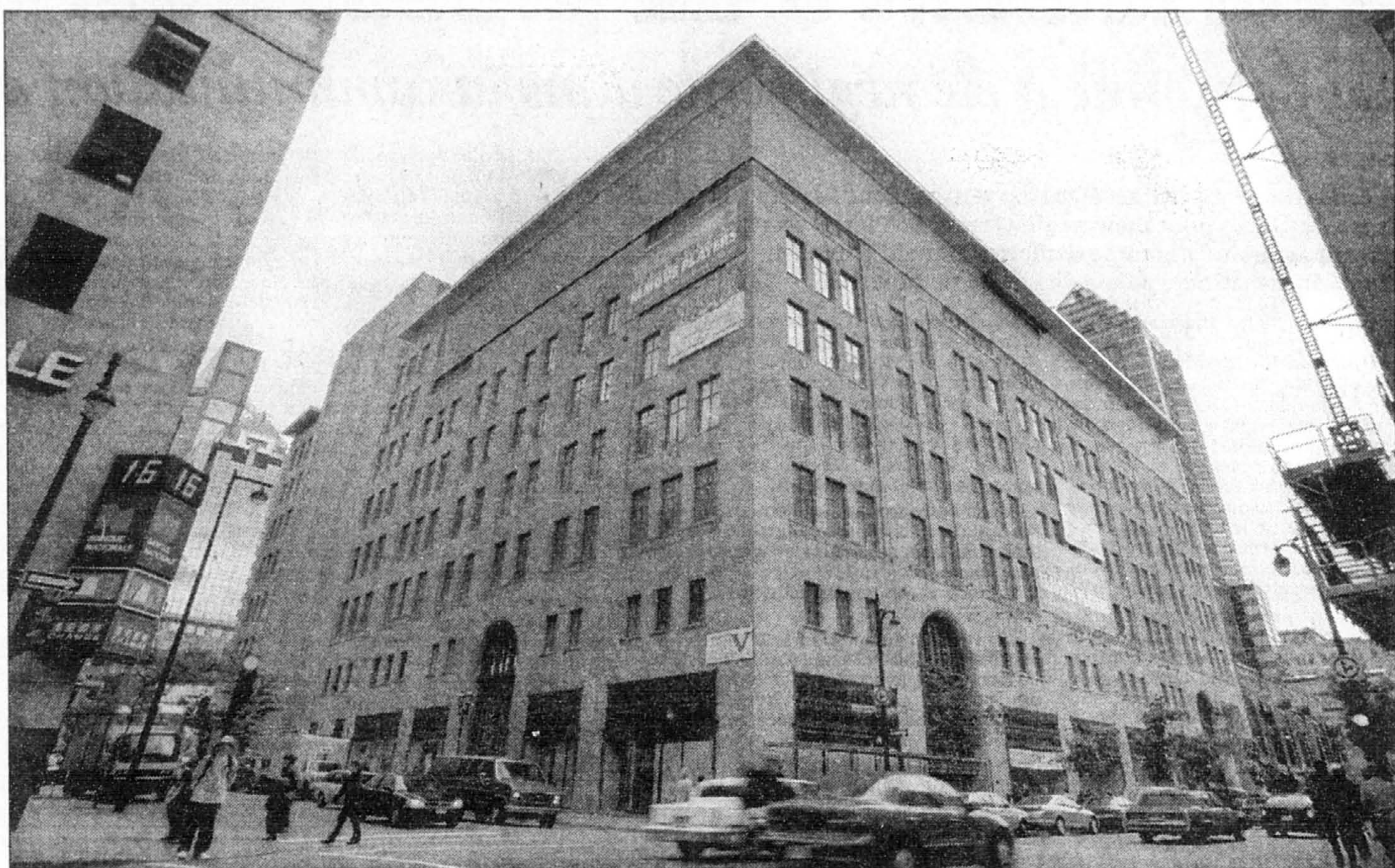


PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Les projets d'affichage d'un diffuseur de cinéma sur la façade de l'édifice abritant le magasin Simons, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Mansfield, dans le centre-ville de Montréal, inquiètent sérieusement Héritage-Montréal. Pour l'organisme, cela démontre que la métropole n'a aucune véritable politique de préservation de son patrimoine urbain.

Héritage-Montréal craint l'affichage sur l'édifice du magasin Simons

Le groupe de protection du patrimoine Héritage-Montréal s'inquiète des projets d'affichage d'un diffuseur de cinéma sur la façade en pierre de l'ancien édifice de Simpson's maintenant occupé par le magasin Simons, rue Sainte-Catherine au coin de Mansfield.

Selon Dinu Bumbaru, d'Héritage-Montréal, l'affichage « gigantesque » approuvé par la Commission de développement urbain de Montréal, sur le mur de façade de

ce bâtiment de style Art déco construit en 1929, montre que la Ville de Montréal n'a toujours aucune vraie politique de préservation du patrimoine urbain.

Cet affichage annoncera les films présentés par les Cinémas Famous Players-Imax aux étages supérieurs de l'édifice appartenant à la compagnie Industrielle Alliance.

De plus, de dire M. Bumbaru, ces cinémas vont « tuer » le ci-

néma Loews situé en face dans un autre bel édifice patrimonial.

L'installation des salles de cinéma au-dessus du magasin Simons a nécessité l'ajout de deux étages sous forme d'une « boîte » de métal, ce qui a détruit la ligne du toit qui présentait un beau découpage Art déco, a encore dit le porte-parole d'Héritage-Montréal.

L'ajout en tôle aurait pu être placé en retrait de façon à minimiser son effet, selon M. Bumbaru. Il

concède toutefois que les concepteurs y ont apporté « un certain soin » par rapport à ce qui se faisait dans les années soixante-dix, quand plusieurs édifices du centre-ville ont été couverts de « hangars de parc industriel ». Le revêtement métallique de cet ajout a quand même une « belle texture », a commenté M. Bumbaru en précisant que sa présence massive pourrait être atténuée par des couleurs plus pâles.

Pas de système de répartition par satellite pour Taxi COOP

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

La Cour supérieure vient d'interdire à Taxi COOP d'implanter son système de répartition et positionnement par satellite (GPS) parce qu'il contrevient au Code de la sécurité routière.

C'est un groupe de chauffeurs qui a obtenu une injonction contre la coopérative montréalaise, fâchée qu'elle veuille augmenter leur cotisation mensuelle et les obliger à acheter des parts privilégiées afin de financer le nouveau système.

Il faut dire qu'opter pour le GPS coûterait cher, puisque cela suppose l'installation d'un écran à cristaux liquides dans chacune des 300 voitures du parc. Ces écrans permettent aux répartiteurs de savoir où les taxis se dirigent et de recevoir leurs appels de détresse.

Pour leur part, les chauffeurs y voient apparaître le nom et l'adresse de leurs clients. Une so-

lution de rechange aux continuel — et agaçants — « grichements » des ondes radio.

Le hic, c'est que le Code ne permet pas d'avoir un tel écran à portée de vue, sauf dans les voitures de police et les ambulances. Et même si la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) a promis de fermer les yeux dans une « lettre de tolérance », cela n'a pas impressionné le tribunal.

« Une telle lettre n'a pas force de loi, la SAAQ n'ayant pas le pouvoir d'exempter qui que ce soit de l'application de la loi », écrit le juge Perry Meyer dans sa décision du 7 mai. « (Elle) a créé un comité pour étudier le problème et pour proposer d'éventuels amendements à l'article 439, mais on ne sait pas exactement ce qui va se passer ni quand. » La cour estime par ailleurs que le plan de financement du système n'a pas été adopté dans les règles.

Une majorité de chauffeurs l'a approuvé en mars et en novembre 1998. Mais il aurait fallu obtenir les deux tiers des voix.

Les chauffeurs qui étaient en faveur du projet devront donc se résoudre à endurer leurs irritantes ondes radio pour plusieurs mois encore.

« Ce n'est pas en disant : « On change la loi ! » que tout est réglé. C'est un processus très long. Pour adopter les dernières modifications, ça a pris presque trois ans », souligne le porte-parole de la SAAQ, Roch Côté.

À l'extérieur des voitures et camions, le système de repérage GPS demeure toutefois tout à fait légal. Mis au point par l'armée américaine, il est d'ailleurs de plus en plus utilisé dans l'aviation et la marine marchande. Les amateurs de plein air se servent aussi de modèles de poche comme boussoles.

Un contenant d'alcool leur saute au visage

HUGO DUMAS

Deux employés d'un garage de Boucherville ont été gravement brûlés au visage, hier après-midi, quand un contenant d'alcool méthylique a explosé pour une raison encore inconnue. L'accident de travail s'est produit vers 15 h au commerce du Docteur du pare-brise, au 661, chemin du Lac. Les deux hommes, dans la fin de la vingtaine, travaillaient sur une voiture au moment où le contenant d'une capacité de deux litres a pris feu. Ils ont subi des blessures au visage, au cou et aux mains, selon le sergent Palmerino Troilo, de la police de Boucherville. Ils ont été transportés à l'hôpital Pierre-Boucher, de Longueuil. Leur vie n'est pas en danger.

Têtes d'affiche

■ Comble d'honneur pour la Fondation québécoise pour l'alphabétisation, dont la directrice générale, Sophie Labrecque, remportait le Prix du gestionnaire de l'année de l'APGP (Association professionnelle des gestionnaires en philanthropie), le lendemain même où la fondation venait de remporter un Coq de bronze du Publicité club.



André Tremblay

■ Le mini-gala Juste pour rire destiné à recueillir des fonds pour la fondation Marie-Vincent (contre l'abus et la violence faite aux enfants), qui s'est tenu sous la présidence d'honneur d'André Tremblay, président et chef de la direction de Microcell télécom, a permis de recueillir 30 000 \$.

■ Toutes les personnes et organismes intéressés à faire œuvre philanthropique ou à entreprendre une action bénévole sont invités à former un groupe pour réaliser un

projet qui sera inscrit dans le grand livre *Notre millénaire*. Initié par les fondations communautaires du Canada, en collaboration avec la Fédération des centres d'action bénévole, le programme vise à constituer un registre national de projets (gestes bénévoles ou philanthropiques) réalisés d'ici le 31 décembre 2000 en guise d'héritage pour les générations à venir. Pour ceux qui sont à court d'idées, un catalogue d'une centaine de projets exemplaires est offert. Renseignements : dans les centres d'action bénévole ou au 843-6312, et hors Montréal au 1-800-715-7515.



Michèle Dionne-Charest

■ Un groupe de huit femmes présidé par Michèle Dionne-Charest, s'est associé aux Partenaires contre la violence et la faim, une des trois œuvres locales du cardinal Paul-Émile Léger, et a participé à la remise de six chèques de 5000 \$ à des organismes venant en aide à la petite enfance.

■ La cérémonie de collation des grades de 429 récipiendaires en sciences de la santé de l'Université McGill, cette semaine, a été l'occasion de décerner des doctorats honorifiques au Dr Lello Orci et à Marjorie Bronfman, en plus d'attribuer le titre de professeur émérite aux docteurs Carroll Laurin, Joseph Millic-Emili et Peter Macklem.

■ Le club Richelieu Montréal reçoit le lieutenant-gouverneur Lise Thibault à son dîner-causerie d'aujourd'hui. Celle-ci traitera de l'engagement du monde des affaires en faveur de la jeunesse défavorisée en démontrant comment s'est effectué un transfert de responsabilité depuis les communautés religieuses jusqu'au monde des affaires, en passant par le gouvernement. Le tout a lieu ce midi, au club St-James. Renseignements : 287-9085.

■ L'Ordre des ergothérapeutes vient d'honorer deux de ses membres. C'est ainsi que la Mention spéciale dorénavant appelée *prix Nicole-Ebacher* en mémoire d'une ergothérapeute décédée qui a fait sa marque sur le plan professionnel (un prix reconnaissant l'engage-

ment bénévole dans les activités de l'Ordre), a été remis à Micheline Marazzani, de l'Université de Montréal. Par ailleurs, la bourse de recherche Anne Lang-Étienne a été décernée à Annie Rochette, étudiante à l'Université de Sherbrooke.

■ Grâce à l'appui d'Imasco et Cellanese, ainsi que des compagnies pharmaceutiques Eli Lilly, Hoechst Marion Roussel et Merck Frosst, le concert-bénéfice d'Ostéoporose Québec a récolté 8000 \$.



Norman Morrisson

■ Au nom de son entreprise, Norman Morrisson (président et chef de la direction d'Albums DF), a présenté aux représentants de la Fondation du centre hospitalier Pierre-Boucher, un chèque de 30 000 \$, rappelant la participation de l'entreprise à la campagne de souscription de la fondation hospitalière longueuil-loise.



Serge Savard fils

■ Le 21^e tournoi de golf *Au départ c'est une question de cœur*, de la Fondation des maladies du cœur, aura lieu cette année sous la présidence d'honneur de Serge Savard fils, directeur général du Rocket de Montréal. Le tournoi aura lieu le lundi 23 août, au club de golf Hillsdale. Coût : 250 \$. Renseignements : 878-1175.

■ La Société de l'autisme et des TEC (troubles envahissants du développement) de Laval, et sa société les Services du Chat Botté, viennent d'inaugurer leur nouvelle colonie de vacances, située à Saint-Calixte et pouvant accueillir une quinzaine de vacanciers à la fois.

Adressez vos communications à : Têtes d'affiche, La Presse, 7, rue St-Jacques, Montréal H2Y 1K9

Île de Montréal

Un gros chantier éloigne les clients

Les commerçants de la rue Notre-Dame sont en colère

HUGO DUMAS

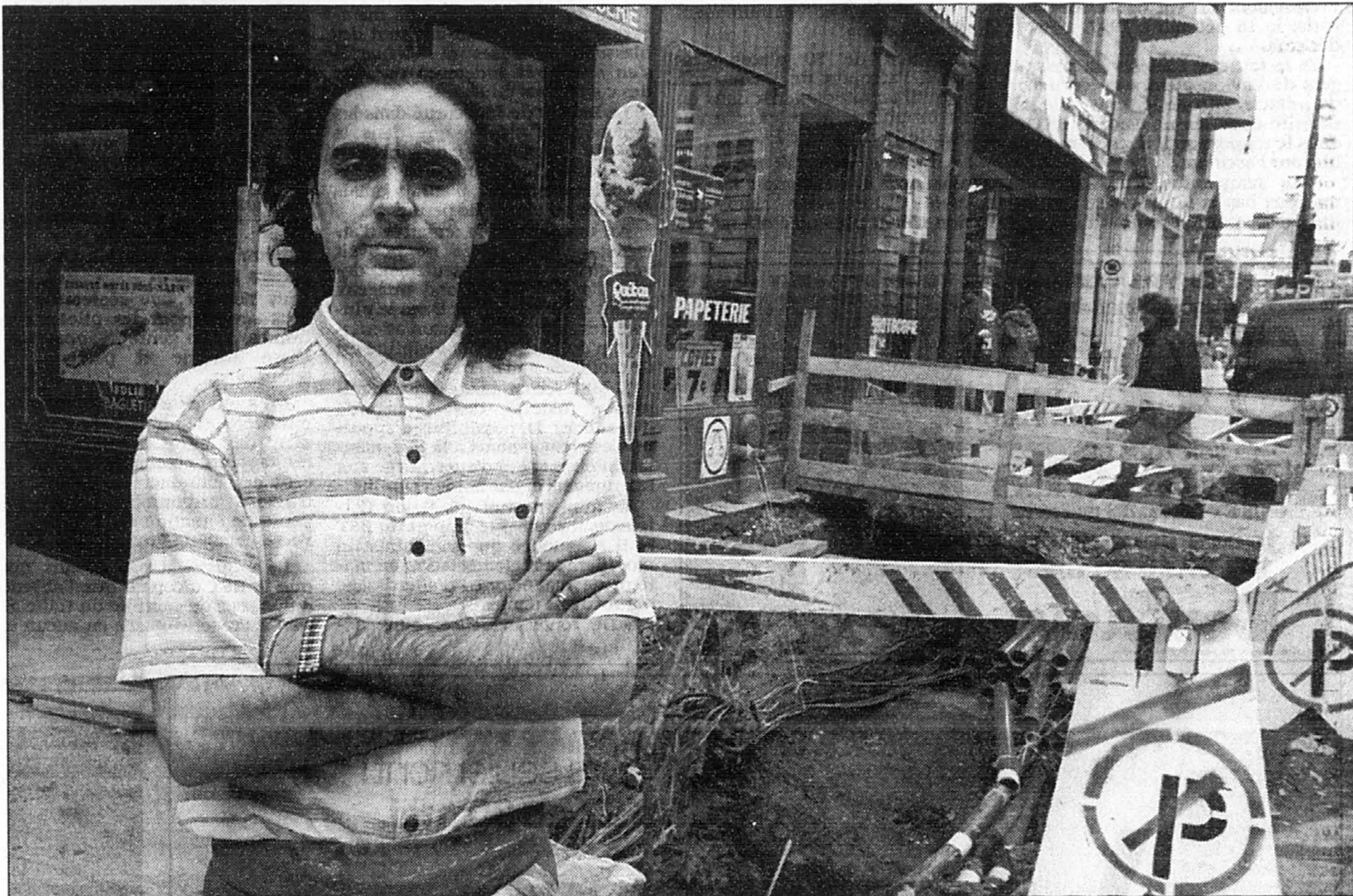
Les affaires de Michel Bitton ne roulent plus aussi bien. Il estime que 70 % de sa clientèle a déserté son petit café de la rue Notre-Dame Ouest depuis que des travaux d'enfouissement et de réparation de câbles ont été entrepris, au début d'avril, à l'ouest du boulevard Saint-Laurent.

« Les clients ne peuvent plus stationner devant mon commerce. Le matin, c'est désert. Et quand les touristes voient ce gros trou, ils changent tout simplement de côté de rue », remarque M. Bitton, qui exploite le café Folie Baguette depuis huit ans.

Cette grogne est d'ailleurs palpable chez plusieurs commerçants et boutiquiers du secteur. Depuis la mi-mai, deux mises en demeure ont été envoyées à la Commission des services électriques (CSE) afin qu'elle fasse disparaître toute trace de chantier avant l'arrivée massive des touristes, contraints de zigzaguer dans la rue pour éviter les brèches.

La CSE a déjà excavé certaines portions du trottoir de la rue Notre-Dame, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Sulpice, afin de refaire le système électrique et le réseau de télécommunications. « Nous ne sommes pas contre ces travaux. Bien au contraire. Ils n'auraient cependant pas dû les faire pendant la saison touristique », déplore M. Bitton.

Du côté de la CSE, on plaide l'urgence. « Le réseau souterrain est désuet. Nous avons réparé des puits d'accès qui n'avaient pas été touchés depuis 1915. Quand les travaux seront complétés, vers le 11 juin, nous n'aurons probablement plus à intervenir dans ce secteur avant 80 ans », soutient un chef de division à la CSE, Pierre Dubé.



Michel Bitton, propriétaire du café Folie Baguette, devant le trou qui effraie sa clientèle, rue Notre-Dame Ouest.

PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

« Les gens de la Ville se moquent de nous. Nous sommes pris en otage », fustige Éric Luksenberg, président du Regroupement des commerçants du Vieux-Montréal, qui rassemble environ 400 boutiques, magasins et restaurants.

Les travaux accusent deux semaines de retard et devaient initialement être terminés au 14 mai.

« Mais nous avons pris des mesures exceptionnelles : nous avons installé des passerelles, des barrières. Nous avons mis le paquet », dit M. Dubé.

Dan Onona, de la boutique de vêtements Kendo, rue Notre-Dame Ouest, se demande s'il pourra accumuler assez d'argent pour traverser les pénibles mois d'hiver, une saison où les touristes désertent le

Vieux-Montréal. Même son de cloche à la boutique Souvenirs des Amériques, quelques mètres plus loin : « Nous avons à peine quatre mois pour amasser notre argent. Et un samedi il n'y a pas longtemps, je n'ai fait que 24 \$ », constate Bernard Smith.

Les travaux de la CSE terminés, la Ville de Montréal devait ensuite s'attaquer à la réfection des trot-

toirs. « Je comprends que les commerçants soient fâchés, mais il n'y a pas grand-chose que la Ville puisse faire. Pour épargner la saison touristique, nous avons décidé de ne pas procéder à la réfection des trottoirs tout de suite, mais plutôt d'attendre en septembre », explique Noushig Eloyan, responsable des travaux publics au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Moins de crimes sur le territoire de la CUM

HUGO DUMAS

La criminalité sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a chuté, l'année dernière, de 5 % comparativement à 1997 et de 29 % par rapport à 1991, mais de nombreux Montréalais craignent toujours pour leur propre sécurité.

« Il y a encore du travail à faire au niveau de la perception, d'où l'implantation de la police de quartier. Il faut rassurer les gens, les informer, leur parler. C'est un peu comme le métro : on a beau dire qu'il est sécuritaire, beaucoup de personnes ont peur de le prendre le

soir », explique le directeur du Service de police de la CUM (SPCUM), Michel Sarrazin.

Le SPCUM a remis hier soir, à la Commission de la sécurité publique de la CUM, son bilan annuel, un document révélant que le volume de criminalité enregistré en

1998 est le plus faible depuis 1979. Quarante et un homicides ont été perpétrés sur le territoire de la CUM, comparativement à 49 en 1997. Une baisse de près de 16 %.

Mais, depuis le début de l'année, on dénombre déjà 22 meurtres dans l'île de Montréal. Est-ce une augmentation alarmante ? « C'est une statistique qui évolue beaucoup selon les circonstances. Il faut plutôt examiner la situation sur une période de dix ans. Il ne faut pas oublier que dans 78 % des cas, il y avait une relation entre la victime et son agresseur », soutient le directeur Sarrazin. Les drames familiaux ont causé près de 34 % du

total des homicides en 1998, suivi des règlements de comptes liés au trafic de la drogue (27 %).

Les voies de fait graves ont connu une hausse de 18 % et les vols qualifiés ont augmenté de 2 %. Les voleurs ont dérobé un total de 19 869 véhicules sur le territoire de la CUM, comparativement à 21 621 en 1997.

Quatorze policiers ont dégainé leurs armes et tiré un total de 30 balles lors de 12 événements différents l'an dernier. L'utilisation du Magnum était justifiée dans sept cas. À trois reprises, des agents du SPCUM n'auraient pas dû enfoncer la gachette. Des mesures discipli-

naires ont alors été prises contre les policiers fautifs. Pour les deux autres occasions, les policiers ont fait feu accidentellement. Deux suspects ont été mortellement atteints par des projectiles tirés par des policiers de la CUM, alors que deux autres suspects ont été blessés par balles. Les policiers ont également sorti leurs aérosols de poivre à 394 reprises, dont 374 ont été justifiées.

Finalement, le Commissaire à la déontologie policière a reçu un total de 572 plaintes à l'endroit de policiers de la CUM et 68 ont été retenues pour citation au comité.

63 voitures et camions, non réclamés vendus à prix de sacrifice...

Tous les détails, à la page A-14

2756220

Le cœur au féminin

Il faut remettre nos pendules à l'heure. Les maladies du cœur et les artères bloquées ne concernent pas seulement les hommes. Les statistiques démontrent que les femmes sont tout autant menacées. En effet, les maladies cardiovasculaires et les accidents vasculaires cérébraux représentent 40 % des décès chez les Québécoises.



Pour connaître les facteurs de risques, communiquez avec nous.
Tél. : (514) 871-1551
1 800 567-8563

Au cœur de la solution!

MÊME NUES VOS FENÊTRES NE VOUS ATTIRENT PLUS?

Jusqu'à dimanche

50% DE RABAIS!

SUR TOUS LES VOILAGES

UNIS ET IMPRIMÉS 150 et 300 cm

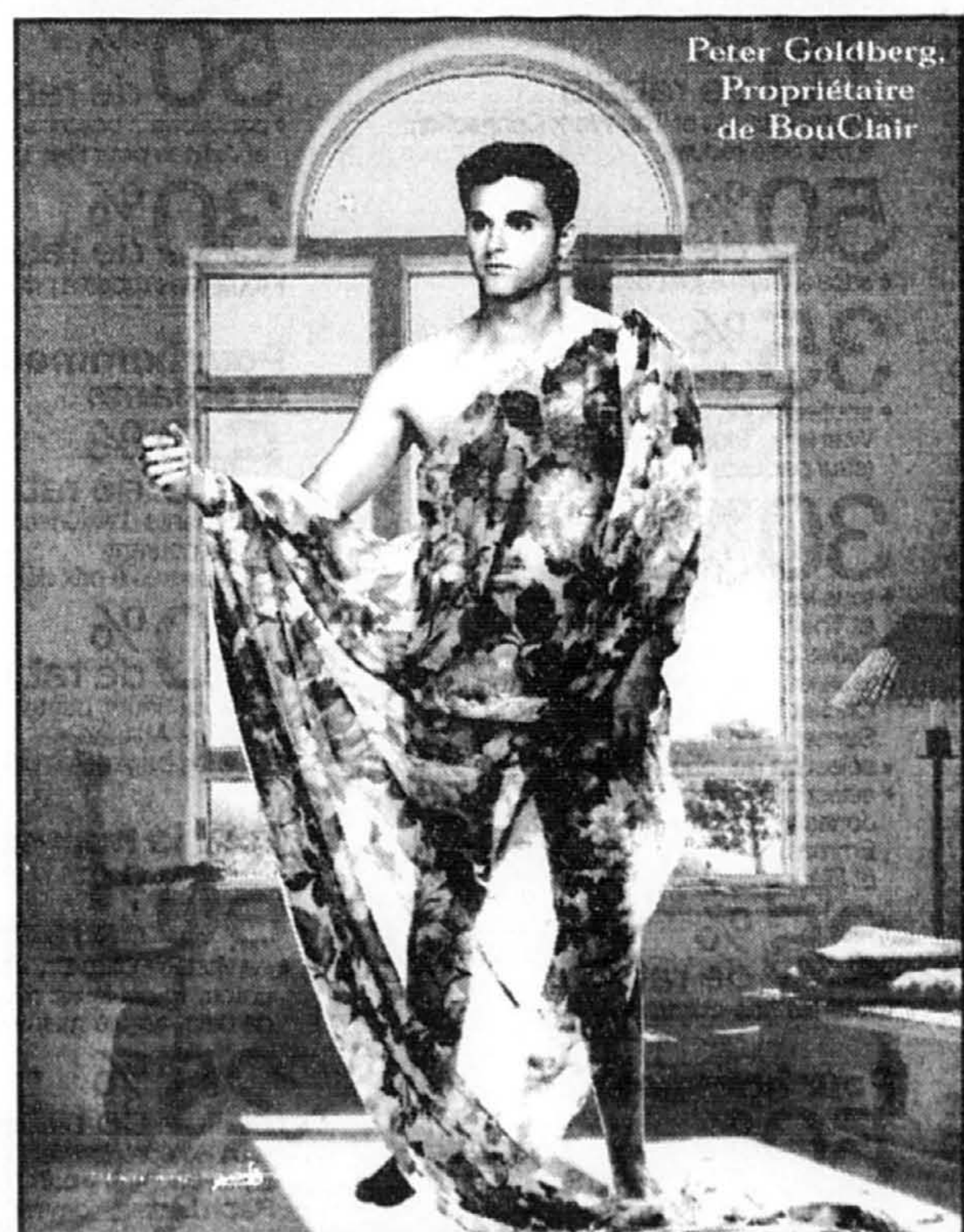
4 jours seulement!

Du 27 au 30 mai

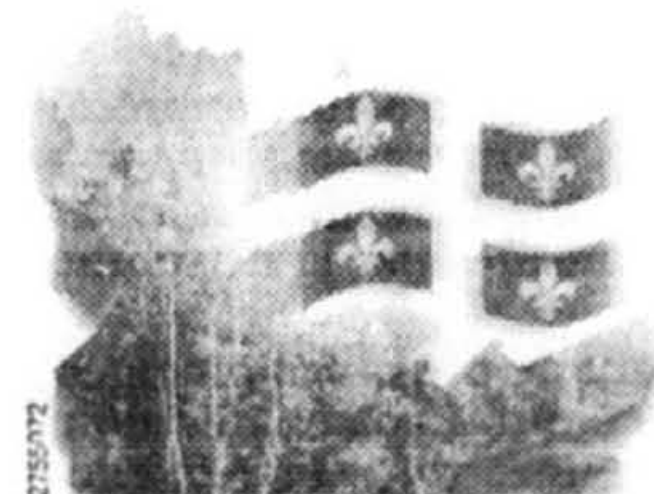
Bouclair

* Du prix régulier. Ne peut être jumelée à aucune autre offre

www.bouclair.com



Peter Goldberg, Propriétaire de Bouclair



L'arbre et les **forêts...**
au cœur **de nos vies!**

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans

Québec

La Presse

Les règles sur l'atterrissage par mauvais temps révisées

L'écrasement du vol 646 d'Air Canada à Fredericton en 1997 force le gouvernement à agir

Presse Canadienne
FREDERICTON

C'est un mélange de réglementation déficiente, de faiblesses humaines et de mauvaises conditions climatiques qui est à l'origine de l'écrasement du vol 646 d'Air Canada, le 16 décembre 1997, à Fredericton.

Et le fait que tous les 42 passagers de l'avion aient survécu tient du miracle, affirme le Bureau de la sécurité dans les transports (BST), dans le rapport qu'il a rendu public hier sur l'accident.

« La température, un plafond nuageux bas et la mauvaise visibilité causée par le brouillard ont été

les principaux facteurs déclencheurs de la chaîne d'événements qui ont conduit à l'accident, a déclaré le président du BST, Benoît Bouchard. Toutes les décisions de l'équipage — du pilote et du copilote — ont été prises selon les règles en vigueur et l'entraînement qu'ils ont reçu. »

L'appareil de 50 places s'est écrasé à l'aéroport de Fredericton alors qu'il tentait d'atterrir dans un épais brouillard, tout juste avant minuit, le 16 décembre 1997.

Le copilote, qui était alors aux commandes, a interrompu la manœuvre d'atterrissage alors que l'avion n'était plus qu'à dix mètres

du sol, mais l'avion n'avait pas assez de puissance et a décroché. L'aile tribord a touché la piste glacée et l'appareil s'est écrasé dans un champ, gravissant une colline puis s'arrêtant contre un gros sapin, qui a percé la carlingue.

Des 39 passagers et trois membres d'équipage, neuf ont subi des blessures sérieuses et les autres s'en sont tirés indemnes ou avec des contusions mineures.

Le Bureau de la sécurité dans les transports a précisé que dans la majorité des autres pays, incluant les États-Unis, un atterrissage dans de telles conditions n'aurait jamais été tenté ou même été permis.

Au moment de la tentative d'atterrissage, l'équipage ne pouvait voir qu'à 360 mètres seulement devant l'avion. Le plafond nuageux n'était qu'à 30 mètres. Dans la plupart des autres pays, aucun atterrissage n'est permis si la visibilité est de moins de 540 mètres.

Le BST recommande donc au ministère fédéral des Transports d'examiner la possibilité d'apporter des changements à la réglementation en matière d'atterrissage aux instruments et par faible visibilité.

Le ministre titulaire, David Collette, a accepté le rapport du BST et il a annoncé que son ministère modifiera la réglementation en matière de manœuvres d'atterrissage par mauvais temps.

« De toute évidence, nous de-



PHOTO PC

L'avion s'est écrasé dans un champ pour s'abîmer finalement contre un arbre.

vons adopter une réglementation plus sévère pour les pilotes confrontés à ce genre d'approche à basse altitude et par mauvais temps. »

M. Collette a ajouté que son ministère tiendra compte également des autres recommandations du rapport, notamment celle concernant l'entraînement des pilotes d'avions turbopropulsés pour le genre de situation qui a conduit à l'écrasement de Fredericton.

Le ministre a par ailleurs noté que le BST a conclu que l'absence d'une tour de contrôle du trafic aérien à Fredericton n'a eu aucun ef-

fet sur l'accident.

Toutefois, certains survivants de l'écrasement ne partagent pas cette conclusion. « Ça me surprend qu'ils n'aient pas recommandé la mise en place de contrôleurs aériens à Fredericton, a déclaré une des passagères du vol 646, Allyson Vaughan. Si les contrôleurs aériens ne sont pas nécessaires à Fredericton, alors pourquoi le sont-ils dans les autres aéroports ? »

Par ailleurs, l'absence d'une raison unique pour l'écrasement viendra compliquer les poursuites légales entreprises à la suite de l'accident.

MÊME NUES VOS FENÊTRES NE VOUS ATTIRENT PLUS?

Jusqu'à dimanche

50%
DE RABAIS!

SUR TOUS LES
VOILAGES
UNIS ET IMPRIMÉS 150 et 300 cm

4 jours seulement!

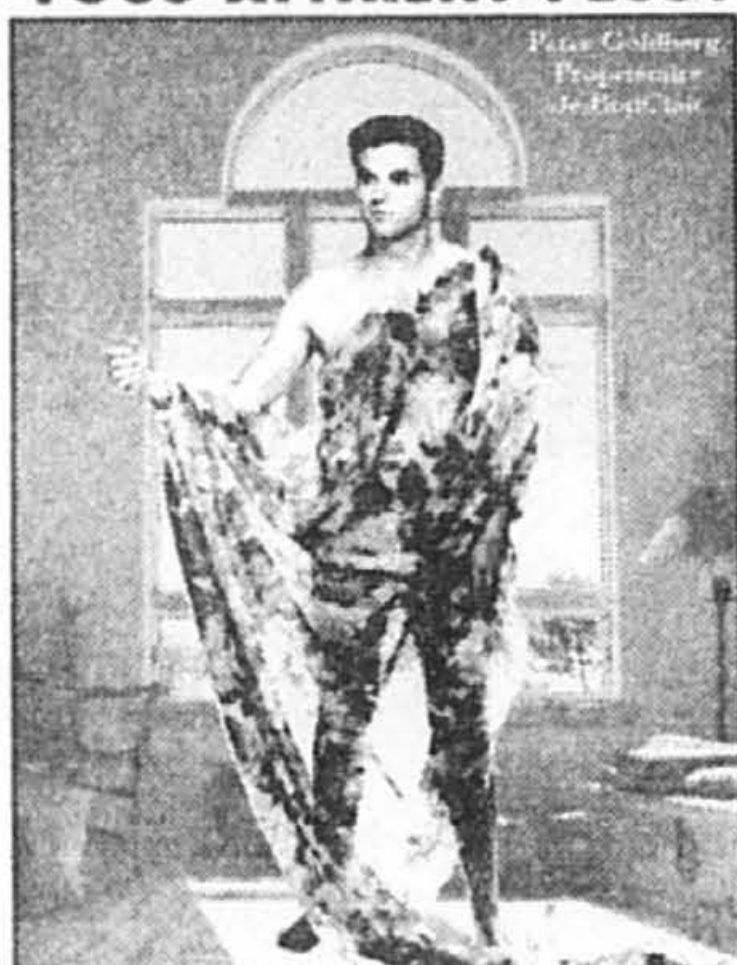
Du 27 au 30 mai

Bouclair

2756092

* Du prix régulier. Ne peut être jumelé à aucune autre offre.

www.bouclair.com



4 jours seulement!
Du 27 au 30 mai.

Vente surprise

Jusqu'à

50%

de rabais
sur une sélection d'articles
dans tout le magasin

30%
de rabais
supplémentaire

sur toute la mode printanière à prix
déjà réduits pour hommes et femmes

Pour femmes

75%
de rabais

• bijoux Attitude et The Work Connection
à prix déjà réduits

50%
de rabais

• sacs à main à prix déjà réduits

35%
de rabais

• soutiens-gorge et culottes en boîte
Warner's, Triumph et Playtex
(sauf paquets jumelés)

30%
de rabais

• tous les vêtements Casual Connection
et The Work Connection à prix courant
(tailles courantes, petites et spécialisées)
• tous les coordonnés Tan Jay, Koret et
Cricket Lane à prix courant (sauf Sahara
Sunset, Golf Impact et San Merino)
• sélection de robes à prix courant
• sélection de coordonnés printaniers
Jones Wear, Louben, Jones & Co.,
Emma James, Jax II, Nygard Collection
et Bianca Nygard

25%
de rabais

• tous les bas-culottes (sauf DKNY)

Pour hommes

50%
de rabais

• tous les chandails et les chemises sport
à manches longues printemps-été
à prix courant

30%
de rabais

• tous les vêtements sport North Country

25%
de rabais

• toutes les chemises habillées
et les cravates

Pour enfants

50%
de rabais

• pantalons à boutons-pression Nike
et Adidas pour filles et garçons

30%
de rabais

• toutes les robes à prix courant pour filles

Pour hommes, femmes
et enfants

50%
de rabais

• vêtements d'extérieur printaniers
à prix courant

30%
de rabais

• tous les hauts, pantalons, shorts
et jupes Attitude

• tous les bagages à prix courant

Pour la maison

50%
de rabais

• serviettes « Ultra Dry » en stock, 100%
coton, 14 couleurs; drap de bain, serviette
de bain, essuie-mains et débarbouillette

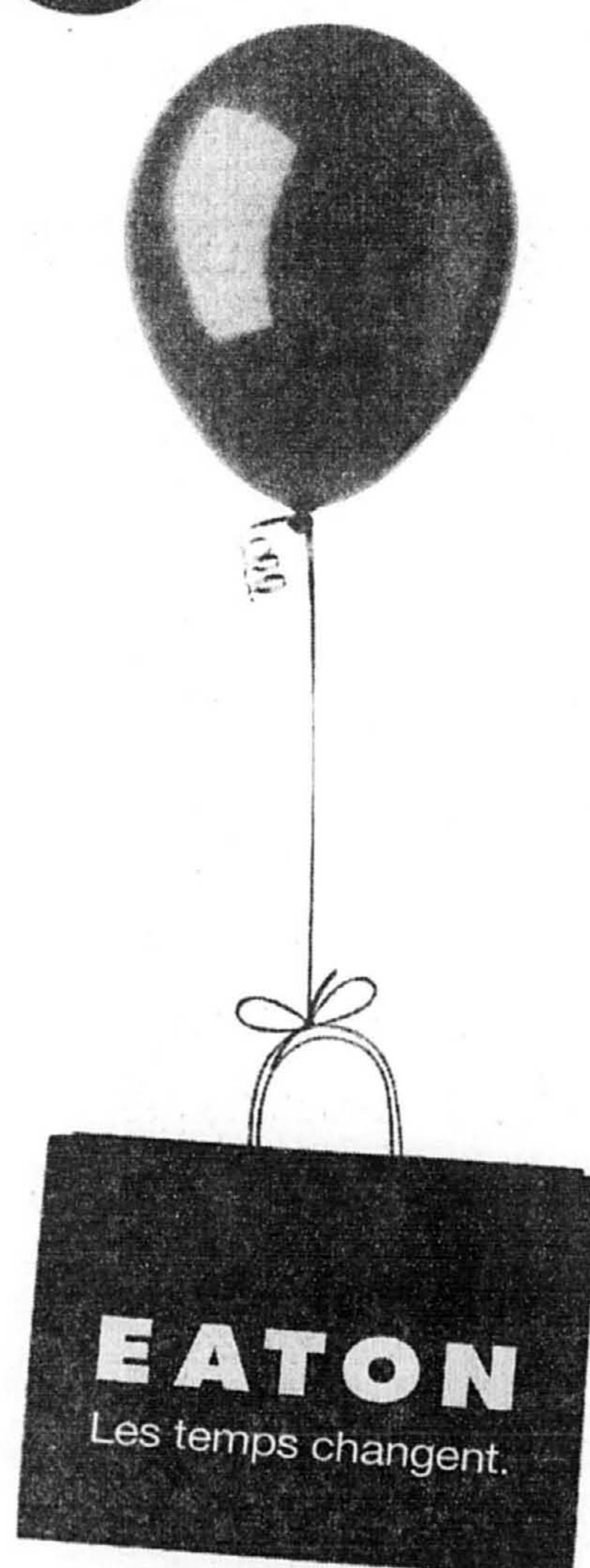
25%
de rabais

• tous les édredons et housses de couette
à prix courant, y compris Eaton Home,
Ralph Lauren, Tommy Hilfiger et Nautica

Solderie des
manufacturiers

25% à 50%
de rabais

• sélection de marchandises de la Solderie
des manufacturiers



Surveillez nos ballons
indicateurs de rabais et
profitez d'autres super
offres partout en magasin.

Dès le 31 mai,
Eaton Centre-ville
ouvre ses portes
de 10h à 21h
du lundi au vendredi
pour faciliter
votre magasinage.

Achats en personne seulement. Les offres de la Vente surprise sont en vigueur du 27 au 30 mai seulement, sauf indication contraire. Les rabais s'appliquent sur les prix étiquetés d'origine, sauf indication contraire. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre. *Magasins-entrepôts et centres de liquidation non compris.



PHOTO DENIS COURVILLE. La Presse

Un autre exploit

Alain Robert, cet alpiniste français surnommé l'« homme-araignée », a facilement grimpé hier soir, à mains nues, les 26 étages de l'hôtel Crowne Plaza, situé au coin des rues Berri et Sherbrooke. Le but de l'opération était d'amasser des fonds pour Opération Enfant Soleil. Sans aucun équipement de sécurité, le cascadeur de 36 ans a entamé son ascension peu avant 23h. Vingt-cinq minutes plus tard, il avait atteint le sommet de l'hôtel, sous les applaudissements et les cris d'une foule nombreuse. Comme il avait obtenu toutes les autorisations avant d'accomplir son « exploit », Alain Robert n'a pas été arrêté par les policiers de la CUM. Rappelons que le 26 octobre, l'« homme-araignée » avait escaladé les 36 étages de la Place de la Cathédrale et avait tout de suite été arrêté pour méfait public.

Louise Lortie dépose une requête en appel

Presse Canadienne
HULL

Reconnue coupable de négligence criminelle ayant causé la mort, le 28 mars 1994, de la jeune diabétique Lisanne Manseau, la naturothérapeute Louise Lortie continue de clamer son innocence.

Mme Lortie, 61 ans, s'adresse à la Cour d'appel du Québec dans l'espoir de voir le plus haut tribunal de la province accepter d'entendre ses arguments et revoir le verdict de culpabilité qu'a prononcé le 26 avril dernier la juge Louise Turpin, de la Cour du Québec.

Le 2 juin prochain, à Montréal, un juge entendra la requête de Mme Lortie. Advenant l'acceptation de sa demande, ses avocats pourront se présenter devant un banc de trois juges et faire valoir leurs arguments en droit pour faire casser le verdict de culpabilité ou ordonner la tenue d'un nouveau procès.

L'avocate de Mme Lortie, Manon Guitard, a indiqué hier que la requête pour permission d'en appeler s'appuie sur le fait que la juge Turpin a mal apprécié la preuve qui lui a été soumise, notamment quant à la crédibilité à accorder à certains témoignages qui venaient accablés la défense amenée par la naturothérapeute.

La requête traite également de possibles préjugés de la juge de première instance qui, dans sa décision finale, a utilisé les mêmes termes que ceux employés avant la tenue du procès.

une île une ville

notre avenir commun

- Créer une seule ville sur l'île de Montréal
- Élargir la Communauté urbaine de Montréal



Un regroupement nécessaire

Un regroupement s'impose. Il faut consolider les forces vives de l'île de Montréal. Il faut mettre fin au morcellement stérile qui affaiblit le Québec.

Montréal dans le monde

Les grandes métropoles sont au coeur des échanges économiques mondiaux. Montréal joue déjà ce rôle essentiel à l'économie du Québec. Pour demeurer concurrentielle sur les marchés internationaux, la métropole doit posséder les dimensions et les moyens requis.

À l'avantage du Québec

Le Québec a besoin d'une métropole renforcée pour s'épanouir. Refuser cette réalité, c'est hypothéquer notre avenir. Le gouvernement du Québec doit agir rapidement. Autrement, des mégavilles comme Toronto prendront toute la place.

Pour une plus grande équité sociale

On ne peut éliminer les iniquités sociales en demandant aux seuls contribuables montréalais d'en assumer la responsabilité. Ce que nous voulons, c'est investir dans les quartiers et créer de la richesse pour toute la communauté.

Des quartiers distinctifs

Montréal encourage le sentiment d'appartenance des citoyens à leur communauté, à leur quartier. C'est une valeur essentielle qui donne à la ville ses dimensions humaines.

Vers une société harmonieuse

Francophones, anglophones et membres des communautés culturelles, le temps est venu de partager nos rêves et nos espoirs, de mieux nous connaître. Le temps de la maturité et du partage, c'est aujourd'hui.

Une communauté urbaine élargie

Il y a peu de temps, plusieurs municipalités de la région étaient en pleine campagne. Ces villes ont grandi et doivent offrir de nouveaux services. Cette réalité exige un nouveau partage des responsabilités au sein d'une communauté urbaine élargie.

Les villes-centres : un projet de société

La relance du Québec dépend de la vitalité des villes-centres que sont Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi et Hull. Au moment où nous entrons dans le III^e millénaire, le dynamisme des villes-centres passe par une véritable politique urbaine.

« Il nous faut être solidaires. Il nous faut évaluer les retombées d'une île, une ville en fonction des bénéfices collectifs. Il nous faut dire oui à une île, une ville. L'unification de l'île de Montréal est le plus beau cadeau que nous puissions faire à nos enfants. »

Pierre Bourque
Maire de Montréal



www.ville.montreal.qc.ca



Ville de Montréal

Laval/Laurentides/Lanaudière

Tremblant se paie un nouveau versant

Un investissement de 10 millions pour une dizaine de pistes orientées franc sud

NADINE FILION

Tremblant a annoncé hier l'aménagement d'un nouveau versant sur sa montagne, portant dès l'hiver prochain son domaine skiable à 100 acres, soit 20 % de plus qu'actuellement.

Un « petit » 10 millions de dollars est investi dans le projet qui s'inscrit dans la deuxième phase de développement de la station touristique. Une deuxième phase de 500 millions qui a été précédée d'une première phase... également de 500 millions.

La dizaine de nouvelles pistes, qui viennent ainsi s'ajouter aux 80 déjà existantes, seront aménagées franc-sud. Elles seront aux trois-quarts réservées aux skieurs avancés, la plus longue s'étirant sur 2,5 kilomètres.

Un système d'enneigement de 75 tours assurera que le versant, le plus ensoleillé de la station, conserve intact son manteau blanc tout au cours de la saison hivernale. L'ancien télésiège quadruple Tremblant Express, remis au profit des cabines l'année dernière, reprendra du service avec une capacité de 2250 skieurs à l'heure.

Les travaux, entamés il y a une semaine déjà, mettront à contribution quelque 75 employés jusqu'à la mi-octobre. Dès décembre, skieurs et planchistes pourront attaquer ce nouveau versant conservé à 60 % en sous-bois. « Grâce à la technologie d'au-

jourd'hui, nous sommes en mesure d'offrir (...) des pistes qui conservent le pourtour naturel de la montagne », rapporte Bryce Fraser, directeur général des opérations de Tremblant.

En effet, l'utilisation d'un système GPS (positionnement par satellite) permet d'être plus précis dans la délimitation du terrain skiable et de s'en tenir à une coupe d'arbres minimale. « On recrée le ski d'antan », souligne M. Fraser.

À preuve, un refuge « d'antan » sera érigé dans la plus pure tradition à la mi-montagne : construction en bois rond, chauffage au bois et éclairage à l'huile.

Ces dix millions de dollars consacrés au projet sont cependant une goutte d'eau dans la mer des investissements d'Intrawest, qui possède non seulement Tremblant mais aussi une dizaine d'autres centres de villégiature en Amérique du Nord (Whistler/Blackcomb et Sandestin (Floride), notamment). Intrawest détient également une participation de 45 % dans Alpine Helicopters, propriétaire de la plus importante exploitation d'hélicoptère au monde.



L'un des plus célèbres skieurs de Tremblant, Peter Duncan (au centre), a participé hier à l'annonce du projet de nouvelles pentes, en compagnie de Michel Aubin (à gauche) et Bryce Fraser (à droite), respectivement président et directeur général de Tremblant.

Le projet d'hôpital pour Lanaudière pourrait être reporté

Un député péquiste s'impatiente contre ses collègues ministres devant les lenteurs du dossier

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Le député péquiste de L'Assomption, Jean-Claude St-André, doute fortement que la ministre de la Santé, Pauline Marois, puisse annoncer avant l'été la construction du nouvel hôpital promis pour le sud de Lanaudière.

« Inutile de jouer à l'autruche : dans l'état actuel des choses, le dossier est en danger », affirme-t-il dans une lettre ouverte publiée mardi dans L'Artisan, un hebdomadaire régional.

M. St-André n'est pas tendre à l'endroit de l'équipe ministérielle, pourtant issue de son propre parti. « Il est peu probable que le gouvernement donne le feu vert à notre projet avant l'ajournement du mois

de juin », écrit-il. En fait, depuis environ un an et demi, Québec reporte systématiquement sa décision dans ce dossier. On ne nous dit jamais non, mais on ne nous dit jamais oui. Et en politique, plus souvent qu'autrement, « peut-être que oui » signifie « probablement que non » et « un peu plus tard » signifie « peut-être jamais ».

Joint hier à Québec, le député a repris l'essentiel de ses propos. Notant que Mme Marois avait respecté son engagement de présenter le projet au Conseil du Trésor avant la fin avril — elle l'a fait le 27 de ce mois —, il a déploré que le Conseil ait finalement choisi de ne rendre sa décision qu'après examen de l'ensemble du plan triennal d'immobilisations du ministère de la

Santé, que Mme Marois compte déposer en juin. « Le besoin d'un nouvel hôpital est là, il est criant et il est pleinement justifié », a insisté M. St-André.

Au cabinet de la ministre, on s'est borné à indiquer que Mme Marois a défendu le dossier, mais que la responsabilité de trancher revient au Conseil du Trésor.

Plus optimistes

De leur côté, les autres députés de cette région reconnue comme un château-fort péquiste se montrent plus optimistes que leur collègue de L'Assomption. « C'est sûr que c'est décevant de ne pas avoir de réponse tout de suite, mais le projet est encore là, il n'est pas rejeté par le Conseil du Trésor », a déclaré la

députée de Terrebonne, Jocelyne Caron.

Pour sa part, le député de Masson, Gilles Labbé, s'est dit certain qu'« il n'y a pas de raison de s'inquiéter outre mesure à ce stade-ci ». « Mais s'il n'y a pas de réponse en juin, on (les députés locaux) va devoir se rasseoir et revoir notre stratégie », a-t-il reconnu.

À l'hôpital de Le Gardeur, on souhaite également que la ministre annonce ses couleurs au plus tôt. Depuis cinq ans, souligne la directrice générale, Gisèle Boyer, plusieurs projets de rénovation urgents ont été reportés à plus tard, puisqu'on promettait constamment la construction d'un nouvel hôpital. « On ne pourra pas continuer au même rythme dans les espaces

physiques actuels, mais je ne peux pas mettre deux millions pour rénover les urgences, par exemple, si je suis pour avoir un hôpital neuf dans trois ans, explique-t-elle. Il faut qu'une décision se prenne, tout retard commence à être critique. »

Le sud de Lanaudière réclame depuis 1987 l'érection d'un nouvel hôpital. En 1994, le chef péquiste Jacques Parizeau en avait d'ailleurs fait une promesse électorale. L'hôpital de Le Gardeur, qui transférera ses activités dans le nouveau centre, s'il finit par voir le jour, n'est plus capable de répondre aux besoins croissants de la population des MRC des Moulins et L'Assomption, passée de 125 000 à 230 000 habitants en 15 ans.

Déjà l'été!
LA BOUTIQUE
SHARKS
SURF SHOP
(450) 663-5543
313, BOUL. CARTIER, LAVAL
WAKEBOARD • WINDSURF • SKI NAUTIQUE

L'ENTREPÔT
Au Vent Fou
où vous trouverez
le plus grand choix de
• Wakeboards • Wet Suits • Tubes
• Planches à voile • Skis nautiques
Montréal 640-3001
1-800-336-2126
3839, boul. St-Jean-Baptiste Sud

Cours de cuisine
Pour mieux cuisiner à la maison
LA CUISINE AU BARBECUE
Durée : 2 cours de 3 heures • Les merc. 2 et 9 juin à 13 h ou 18 h 30
Les sam. 12 et 19 juin à 13 h • Les mar. 15 et 22 juin à 13 h ou 18 h 30
360, rue du Champ-de-Mars, Montréal
Métro Champ-de-Mars • Stationnement public
Tél. : (514) 393-8111
ACADÉMIE CULINAIRE
www.academieculinaire.com
Venez voir notre recette du jour sur Internet

COURT & LARGE
à
LONG & ÉTROIT
largeurs AA à EEE
pointures 6 à 14
plus de 20 marques
en magasin
J. R. LÉONARD
chaussure pour hommes
Complexe Desjardins, 288-3435

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES
demandés, à temps partiel, pour la livraison de
à domicile

- Avec ou sans voiture
 - À commission
- Dans les secteurs suivants :
- Warwick
 - Richmond
 - Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Responsabilités

- Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h 00, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

M. André Généreux
composez le
(819) 474-5631

loto-québec résultats
Tirage du 99-05-26
1^{er} numéro 495328
2^e numéro 469833
25 000 \$ 50 000 \$
3^e numéro 393263
100 000 \$
Ces 3 numéros gagnants sont décomposables

649 Tirage du 99-05-26
14 16 31 34 36 44
Numéro complémentaire: 13

Québec 49 Tirage du 99-05-26
4 6 21 24 27 41
Numéro complémentaire: 11
SELECTION BONI
6 38 47 49
CAGNOTTE DE 100 000 \$
GAGNANTS LOTS
6/6 0 1 000 000,00 \$
5/6+ 1 50 000,00 \$
5/6 17 500,00 \$
4/6 1 490 50,00 \$
3/6 26 694 5,00 \$
BONI 60 1 666,67 \$
Ventes totales: 693 543,00 \$

Banco Tirage du 99-05-26
1 3 8 10 13
18 20 21 28 29
33 36 40 41 42
50 57 59 60 63
772 8051
Extra Tirage du 99-05-26
NUMÉRO 964051
Quotidienne Tirage du 99-05-26
3 4
772 8051
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DONNEZ-MOI DES AILES
SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC
2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H3H 2R5
Tél.: (514) 937-6171

Publi-reportage

63 voitures et camions NON RÉCLAMÉS doivent être vendus à prix de sacrifice...

Montréal QC

Comme si la pression de vendre des véhicules ne serait pas assez, voici que les stocks ont tellement stagné que 63 véhicules neufs et presque neufs qui auraient dû trouver preneur en avril, sont demeurés sur le terrain.

M. Yvon Dumoulin, vice-président des ventes de Circuit Mercury en a assez. « Je me dois de liquider 63 autos et camions aujourd'hui ».

Des véhicules vendus en bas du prix coûtant...

Le directeur des ventes de Circuit Mercury, M. Pierre Kingsley, est quant à lui frustré. « Je n'ai pas le choix, je me dois de liquider ce surplus de stock aujourd'hui ». « Questionné sur des exemples spécifiques, il a répondu :

« très bien. Cette Escort 99 neuve bien équipée avec le climatiseur et la transmission automatique est affichée au prix de 19 132 \$. Je la liquide à 16 542 \$, soit un escompte de 2 600 \$.

Ou encore ce magnifique Explorer 99 Eddie Bauer démonstrateur qui affiche un prix de détail de 48 884 \$ vendu à 39 887 \$, ce qui représente 2 000 \$ de moins que le prix coûtant, facture Ford à l'appui. Et la liste continue, les Windstar, les Pick-up, les Cougar, les Sable etc... »

Véhicules vendus avec un comptant de 99 \$

Linda Monaco, la directrice commerciale de Circuit Mercury, a quant à elle, informé tous ces financiers que tout contrat signé avec un comptant de 99 \$ devra être approuvé dans un délai de 3 heures.

Questionnée à savoir si elle pouvait faire accepter les clients avec des dossiers de crédit défavorable, elle a répondu : « je suis confiante de faire approuver tous les acheteurs pendant ces trois jours. Même ceux qui ont fait faillite et sont maintenant libérés.

Dernière journée aujourd'hui de 9h à 21h pour réclamer 63 véhicules.

Circuit Mercury est situé au 6300, boul. Henri-Bourassa Est à Montréal-Nord.

Pour plus d'information, téléphonez et écoutez notre message 24 heures sur 24 au (514) 851-0760

Abonnez-vous à Fido d'ici le 8 juin et obtenez FidoPro gratuitement pendant 3 mois.



**Fido
PRO^{MC}**

LE BUREAU PORTABLE IDÉAL

- Courriel Fido^{MC}
- Messagerie vocale Performance^{MC} avec Réponse éclair^{MC}
- Afficheur
- Messagerie texte



UTILISEZ GRATUITEMENT FIDOPRO PENDANT 3 MOIS!

Ne ratez plus aucun courriel important!

Avec FidoPro^{MC}, votre bureau vous suit partout où vous allez. L'écran de votre appareil vous prévient lorsque vous recevez un message, que vous pouvez ensuite consulter dans le site Web Fido[®].

Une Messagerie vocale hors du commun!

FidoPro ne s'arrête pas là : il vous offre également la Messagerie vocale Performance avec Réponse éclair. Plus besoin de chercher papier et crayon pour noter un numéro.

L'Afficheur et la Messagerie texte sont aussi compris!

Dépêchez-vous!

Cette offre se termine le 8 juin 1999.

Appelez-le par son nom:
1 888 482-FIDO
www.fido.ca

**fi
do**

**C'EST VOUS
LE MAÎTRE.**

Offre valide entre le 22 avril et le 8 juin 1999 à l'activation du Service Fido et à l'achat de la trousse FidoPro. Un crédit de 25 \$ sera automatiquement porté à votre première facture. Un seul crédit par activation. Des frais mensuels de 8 \$ seront imputés à votre compte Fido à partir du quatrième mois. Détails en magasin. Cette offre ne s'applique pas au Service Fidomatic^{MC}. Toutes les marques sont la propriété de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



Monique Richard seule à briguer la présidence de la CEQ

JOCELYNE RICHER
Presse Canadienne

Tout indique que Monique Richard sera la prochaine présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), succédant dès samedi à Lorraine Pagé.

L'actuelle vice-présidente de la centrale syndicale et présidente par intérim n'a reçu jusqu'à maintenant aucune opposition. Mais ce n'est que samedi, le 29, que Mme Richard sera présidente en bonne et due forme, au terme du conseil général extraordinaire de la CEQ, qui a débuté hier dans un hôtel de Montréal.

En principe, les candidats éventuels à la succession de Mme Pagé ont cependant jusqu'à samedi, jour fixé pour l'élection du nouveau président, pour faire connaître leur intention. Mais toutes les personnes susceptibles de briguer les suffrages (dont Nicole Frascadore, qui s'était présentée contre Lorraine Pagé en 1997) se sont désistées.

Le fait de se retrouver à la tête de la CEQ sans avoir été dûment élue par les membres, et sans qu'il y ait

eu un débat d'idées entre différents candidats, ne semble pas contrarier Mme Richard.

« Les membres ont tout le loisir de proposer une autre candidature. Le processus démocratique est là, tel que l'instance en a convenu. Et je pense que ça ne nous affaiblit pas. S'il y avait eu opposition, il y aurait eu un vote. Mais s'il n'y a pas d'opposition ça n'entache pas ma légitimité pour intervenir dans les grands débats », a-t-elle dit hier, en entrevue.

On peut peut-être expliquer le manque relatif d'intérêt, à ce moment-ci, pour la présidence de la CEQ par le fait qu'il s'agit d'un mandat d'un an, le temps de compléter celui de Mme Pagé, qui a démissionné après avoir été reconnue coupable de vol à l'étalage.

Les candidats potentiels ont donc un an, d'ici le congrès de juin 2000, pour préparer le terrain et trouver des appuis. Mme Richard dit qu'elle n'a pas encore pris de décision, mais elle pourrait bien être sur les rangs.

« La période qui vient est majeure et ne doit pas être vue comme une période de transition. Le leadership doit être assumé. Pour moi, ce n'est pas un mandat en attendant celui de l'an 2000 », a-t-elle tenu à préciser.

Hier, lors d'une allocution prononcée à l'ouverture du conseil général, Mme Richard a rappelé les priorités à court terme de la CEQ : le renouvellement des conventions collectives des secteurs public et parapublic de même que le dossier de l'équité salariale.

« Nos revendications sont justes et raisonnables au chapitre des salaires : une augmentation de 11,5 pour cent sur trois ans, quand ça fait dix ans que nos salaires sont gelés, ce n'est pas exorbitant », a-t-elle lancé aux quelque 300 délégués présents.

A propos de la ronde de négociations qui s'amorce pour le renouvellement des conventions collectives des employés de l'Etat, Mme Richard croit que la partie syndicale n'est pas affaiblie à la suite du départ récent de deux piliers : le président de la CSN, Gérard Larose, et la présidente de la CEQ, Mme Pagé.

« C'est un défi important à relever. Mais pour ma part ce n'est pas un dossier nouveau. Je travaille dans le dossier de la négociation depuis 15 ans. Je n'ai pas de craintes. Nous serons très mobilisés et très agressifs », promet-elle. La nouvelle présidente entrera en fonction le 30 juin.



PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Retour au travail des employés des Soeurs des Saints-Noms en juin

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les employés de la maison mère des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie pourront finalement ranger leurs déguisements de religieux en colère et rentrer au travail le 8 juin, après 16 mois de conflit.

C'est après de longues discussions que 72% des travailleurs en lock-out ont accepté de signer l'en-

tente intervenue la semaine dernière entre leur syndicat et la direction de l'établissement d'Outremont.

L'entente prévoit des augmentations de salaire de 9% d'ici trois ans, incluant une hausse rétroactive pour les années 1997 et 1998. En 2003 et 2004, l'augmentation sera de 2%.

Selon France Loiseau, du comité de négociation, personne ne perd

son emploi, même si le nombre de postes passe de 138 à 111. Le travail sera réparti différemment et certains ont choisi de se prévaloir d'indemnités de départ (deux semaines de salaire par année d'ancienneté) ou de retraite.

Les parties ont aussi réglé 97 des 100 griefs déposés par le syndicat et décidé de laisser tomber les poursuites intentées de part et d'autre.

Haro sur les Pages Jaunes

Des dizaines d'employés de Bell ActiMédia, qui travaillent pour les Pages Jaunes, ont manifesté hier matin devant le siège social de leur employeur, au coin des rues University et de La Gauchetière. Les 350 employés de bureau et du service à la clientèle des Pages Jaunes, qui sont à 90 % des femmes, sont en lock-out depuis le 11 mars. Leur convention collective est échue depuis le 30 septembre 1998 et les négociations stagnent.

Dans toute maison
sommeille un téléphone
qui rêve de s'évader.



Vous avez maintenant les moyens de le libérer
avec notre option à tarif fixe soir et fin de semaine.

Un téléphone sans fil, c'est la liberté. Et il est maintenant plus abordable que jamais. Avec notre option à tarif fixe, vous obtenez les appels locaux illimités le soir et la fin de semaine, vos 100 minutes de base ainsi que l'appel en attente, l'afficheur et la messagerie vocale... le tout pour environ le même coût qu'un téléphone ordinaire.



Téléphone Sony
maintenant
99.99\$

Forfaits	Tarif mensuel	Ce que vous obtenez
PARLEZ BEAUCOUP	20 \$	100 minutes de base, messagerie vocale, afficheur, appel en attente, facturation à la seconde, appels locaux gratuits le jour de votre fête, pas de frais de mise en service ni de contrat.
PARLEZ BEAUCOUP PLUS	30 \$	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités la fin de semaine.
AVEC NOTRE NOUVELLE OPTION A TARIF FIXE	45 \$	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités le soir et la fin de semaine.

Frais d'interurbain en sus.

D'autres forfaits sont également offerts.

Un service amical, un achat sans tracas ni contrat et des primes spéciales comme les appels locaux gratuits le jour de votre fête. Voilà comment le futur est simple avec Clearnet. Pour en savoir plus sur nos forfaits (à compter de seulement 20\$), faites le 1 888 CLEARNET (ou visitez notre site au www.clearnet.com).

clearNET scp
le futur est simple



Le SCP Clearnet est offert à la boutique Clearnet située au 950, rue Sainte-Catherine Ouest à Montréal et chez les marchands participants suivants :

